



# **RAPPORT D'ACTIVITE SMEIL 2020**

## **REVUE DE PRESSE**

**BIODIVERSITE**

## Les pêcheurs aux petits soins pour les anguilles

Une technique de pêche électrique a été employée, ce jeudi 11 juin, pour procéder à un comptage des anguilles juvéniles dans l'Ellé. L'espèce est classée dans la liste rouge des poissons en voie d'extinction.

• Depuis cinq ans, le rendez-vous est donné en juin pour le comptage des anguillettes, les anguilles juvéniles de moins de 9 cm. « On est là pour analyser leur abondance en procédant à une pêche électrique sur 30 points d'échantillonnage.

### Étourdies quelques instants

En trente secondes d'électrification, les anguilles sont tétanisées et attirées, on peut alors les compter et les mesurer », explique Nicolas Bourré, de la fédération de pêche du Finistère. Étourdies quelques instants, les anguilles retrouvent rapidement leur état normal. Ce poisson autrefois abondant est aujourd'hui classé dans la liste rouge de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) des poissons en voie d'extinction.

### Un poisson peu pêché

« L'anguille prend le chemin inverse du saumon : elle naît dans

la mer des Sargasses, aux Caraïbes, et vient grandir dans nos rivières ».

L'anguille n'est plus tellement pêchée. « La taille légale pour pouvoir la pêcher est de 12 cm, mais les pêcheurs préfèrent se consacrer aux truites ou aux saumons », détaille Gérard Carré, garde-pêche de l'AAPPMA (Association de pêche et de protection du milieu aquatique) de Quimperlé.

### La pêche au saumon suspendue jusqu'en juillet

En ce qui concerne la pêche locale, elle a été stoppée avec le confinement. Pour le saumon de printemps, la pêche s'est ainsi résumée à quelques jours en mars et deux semaines en mai. « On a pêché trois saumons à l'ouverture puis quinze après la réouverture jusqu'à fin mai. La pêche au saumon est suspendue jusqu'en juillet, on pourra ensuite pêcher le saumon castillon jusqu'en octobre », explique le garde-pêche.



Nicolas Bourré (en rouge) et son équipe ont procédé à une pêche électrique pour analyser l'abondance des anguilles juvéniles, ce jeudi 11 juin, dans l'Ellé.

### Un saumon de 9,850 kg pêché au printemps

Le record du printemps a été un saumon de 9,850 kg. « Un poisson

superbe, probablement âgé de 6-7 ans ». En raison du coronavirus, l'association a annulé ses projets d'entretien et de travaux sur

les rivières.

« Mais dans l'ensemble, les cours d'eau sont propres », souligne Gérard Carré.

# La truite fario protégée pendant cinq ans

Des pêcheurs vont mettre en place un programme de préservation et de protection de la truite fario sur la rivière du Loc'h (Morbihan).

## L'initiative

L'ouverture de la pêche en rivière est programmée, cette année, le samedi 14 mars. Des modifications des règlements de pêche vont entrer en vigueur et, notamment, sur la pêche à la truite fario dans la rivière du Loc'h. Désormais, toutes les truites de plus de 28 centimètres devront obligatoirement être remises à l'eau.

« **C'était déjà le cas pour les truites en dessous de 23 centimètres**, commente François Jossec, agent de développement pour la fédération de pêche du Morbihan. **De plus, les pêcheurs devront limiter leurs prises à trois poissons par jour. Naturellement, la quantité d'œufs pondus par une truite est fonction de sa masse. Plus la truite est grosse et plus les œufs pondus seront nombreux et gros et plus le taux de survie des alevins sera important.** »

C'est la première fois en France, qu'une telle expérimentation de protection va se dérouler. Soutenue par le Préfet du Morbihan, elle va se dérouler, pendant cinq ans, sur la rivière du Loc'h.

Cette rivière morbihannaise prend



*Dans le Loc'h, la truite fario va pouvoir garder ses couleurs.*

| PHOTO : R.LE TEUFF

sa source du côté de Plaudren avant de se jeter dans le golfe du Morbihan, dans le charmant petit port de Saint-Goustan, à Auray. Entre-temps, elle s'écoule dans la campagne sur près de 180 kilomètres, entre Grand-Champ et Pluvigner, tandis que le cours d'eau principal s'étale sur plus de 50 kilomètres.

Deux associations de pêche se partagent le secteur : la Gaule Alréenne et l'association du Loc'h. Elles seront chargées de faire respecter le règlement. Les pêcheurs devront enregistrer leurs prises sur des carnets de capture ou *via* un site internet.

**Isabelle JÉGOUZO.**

Le barrage des Gorrêts doit faire l'objet de travaux, ou être démoli... Le Télégramme / Roland Fily



## Le barrage des Gorrêts sera-t-il démoli ?

Au nom de la continuité écologique, le barrage des Gorrêts, en ville de Quimperlé, peut-il être effacé ? Sachant que de lui dépendent d'importants équipements : station de pompage et base de canoë...

Roland Fily

### 1 Une demande de l'Office français de la biodiversité

L'Office de la biodiversité (\*) porte son expertise sur tous les dossiers qui concernent les travaux touchant les cours d'eau.

Dans son rôle, il préconise habituellement la continuité écologique et l'effacement de tous les obstacles à l'écoulement et à la circulation de la faune aquatique.

L'office, qui a des missions de police administrative et judiciaire relatives à l'eau, a donc posé logiquement et fermement, il y a quelques jours,

devant les parties prenantes (\*\*) l'éventualité d'un effacement. Quelle que soit la décision, l'État tranchera, notamment par l'intermédiaire de la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer).

### 2 Un ouvrage à rénover

Le dossier du barrage est ouvert depuis déjà des années. Les vannes sont en mauvais état et ne permettent plus de vidanger les vases retenues par l'ouvrage.

Une nouvelle passe à poissons doit être installée, l'actuelle n'est pas efficace pour toutes les espèces. Une nouvelle échelle à canoës est égale-

ment intégrée dans le projet de rénovation. La ville de Quimperlé s'est (difficilement) porté acquéreur des terrains nécessaires à la garantie de propriété de l'ouvrage.

Une étude a été lancée par le SMPE (Syndicat mixte de production d'eau de Quimperlé) en 2018 sur la base de deux scénarios : une rénovation ou la suppression du barrage. On ne doutait pas alors, au syndicat, que la seconde option n'était « qu'une vue de l'esprit ».

Mais ce dossier, qui ne sera pas bouclé avant la fin de la mandature, est désormais aux mains de Quimperlé Communauté qui a la compétence eau sur le territoire.

### 3 Un outil incontournable ?

De ce barrage dépend l'existence de la base de canoë-kayak, située 500 m en amont. Celle-ci a été inaugurée par la communauté en juin 2015 (pour un coût de 680 000 €). Le bac à chaîne (qui assure en été la continuité du chemin de randonnée) est

lié lui aussi à la retenue d'eau.

Enfin, de ce barrage dépend également le bon usage de la station de captage d'eau potable des Gorrêts. Un équipement qui garantit (en complément de l'Isolé) la fourniture d'eau potable pour une grande partie de Quimperlé et des communes alentour. En 2019 par exemple, la station n'a pas été sollicitée.

« Araser le barrage, reconstruire une station de pompage, c'est une facture de 6,50 M€, quand la rénovation du barrage coûterait 2 M€ », affirme un proche du dossier.

### 4 Continuité écologique ou sécurité de l'alimentation en eau ?

La question de la continuité écologique se pose particulièrement en période d'étiage. Les espèces peinent alors à remonter la rivière. Et c'est aussi dans ces périodes que la station de pompage des Gorrêts est le plus susceptible d'être utilisée. Faut-il privilégier la continuité éco-

logique ou la sécurité de l'approvisionnement ? S'y rajoute une autre inconnue de taille qui préoccupe les élus : quel sera le potentiel des rivières quimperloises dans les prochaines années ?

\* Office de la biodiversité. Créée en 2017, l'Agence de la biodiversité est devenue, au 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'Office français de la biodiversité. Il regroupe l'Agence française pour la biodiversité et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.

La nouvelle entité réunit des compétences de quatre anciens organismes : l'Agence des aires marines protégées, l'Atelier technique des espaces naturels, l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, et Parcs nationaux de France.

\*\* Quimperlé Communauté, ville de Quimperlé, Smell, Agence de l'eau, Office français de la biodiversité, DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer), pêcheurs.

# Des pêcheurs respectueux de l'environnement

Les pêcheurs de l'AAPPMA ont tenu leur assemblée générale, dimanche, à Tréméven, en présence de Marcel Jambou, vice-président de l'agglo, en charge de l'eau et l'environnement.

Dimanche, à cinq semaines de l'ouverture de la pêche, les membres de l'AAPPMA (Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique) du pays de Quimperlé se sont retrouvés, non pas aux bords de la rivière, mais à la salle polyvalente de Tréméven. Où le président Xavier Nicolas a salué le travail d'entretien des cours d'eau effectué par une quarantaine de fidèles bénévoles qui, chaque été, participent aux séances d'entretien.

## Nettoyage des cours d'eau

Conscients de l'importance d'avoir des parcours de pêche bien entretenus, les pêcheurs n'hésitent pas à se retrouver leurs manches pour nettoyer les rivières et dégager les rives. Cet été, deux équipes sont intervenues sur quatre cours d'eau : l'Isole, le Naïc, le Brigneau et le Saint-Gilles, soit dans cinq communes : Querrien, Mellac, Lanvénege, Moëlan-sur-Mer et Riec-sur-Bélon. Ces chantiers ont permis de remettre en état 4 km de rives, un chantier qui représente 1 050 heures de travail.

Ce travail de l'ombre, pour redonner de la lumière aux cours d'eau, est reconnu et soutenu par les communes de Quimperlé, Mellac, Querrien, Riec-sur-Bélon et Moëlan-sur-Mer. Elles allouent d'ailleurs à l'association une subvention affectée à l'entretien des rivières.

## Inquiétudes pour ces chantiers

Sans le soutien du contrat territorial des milieux aquatiques (CTMA), ces opérations pourraient être appelées à disparaître. Ces chantiers, qui depuis plusieurs années permettent de



Le président Xavier Nicolas (au centre, micro à la main), après avoir félicité les bénévoles qui entretiennent les rivières pour avoir une meilleure qualité de l'eau, a remercié Marcel Jambou pour le soutien de Quimperlé communauté. | PHOTO : OUEST-FRANCE

reconquérir la qualité de l'eau, sont réalisés grâce au concours du CTMA, dont le devenir inquiète les pêcheurs.

Il va falloir trouver des solutions et des financements. Xavier Nicolas, qui a déploré le manque d'élus à la réunion, a annoncé que des courriers seront adressés aux candidats aux municipales.

« **Il faudra que les actes soient en rapport avec les discours** », a prévenu le président. Pour compenser ce soutien financier, il suggère d'appliquer une taxe Gemapi (taxe dite d'inondation) pour financer les chantiers d'entretien.

## Les garde-pêches veillent

Les trois garde-pêches assermentés de l'association, Gérard Carré, Hervé

Malcoste et Gérard Marrec, n'ont constaté aucun acte de braconnage au cours de l'année passée. Par contre, ils ont été appelés pour constater des cas de pollution.

Alexis, jeune pêcheur et lanceur d'alertes, a été félicité pour sa réactivité. « **Il faut prendre des photos et nous appeler le plus rapidement possible** », a déclaré le garde quimperlois, Gérard Carré.

Dans le cadre du projet de réaménagement du site de Kerjégu, avec la remise à l'air libre du Dourdu, les membres de l'association espèrent être associés au projet.

## Plus de cartes vendues en 2019

« **Nous sommes passés de 456 à 590 pêcheurs l'année dernière et la**

**hausse devrait se poursuivre en 2020** », a déclaré le trésorier de l'association, Hervé Pierre Le Stum. Ce dernier se félicite de l'augmentation du nombre de cartes délivrées.

Il a également précisé que les tarifs pour la saison 2020 restent identiques. Les cartes sont disponibles dans les offices de tourisme de Quimperlé, Moëlan-sur-Mer, Clohars-Carnoët et Riec-sur-Bélon, au café bar Le Triskell à Arzano, au magasin Lapecheozafaires à Quimperlé, et café-tabac le Casino à Tréméven.

Des permanences seront assurées au local de Saint-Nicolas route du Pouldu, à Quimperlé, le samedi 29 février et le mardi 3 mars, de 10 h à 12 h, et le samedi 13 mars, de 14 h à 18 h.

# AAPPMA : c'est la reprise de la pêche

● Que de frustration pour les férus de pêche, à peine la saison lancée le 14 mars, trois jours plus tard c'était l'entrée en confinement. Après quasiment deux mois de suspension liée au Covid-19, l'activité a pu reprendre dès ce 11 mai.

Si une « conduite irréprochable est demandée par la fédération », Ronan Le Bars, président de l'AAPPMA du Ster Goz, a livré la principale mesure à adopter.

« Pour la pêche en rivière, une distance de 5 m entre pêcheurs devra être observée. Comme dans la reprise de la vie courante, si nous suivons les recommandations, nous pourrons poursuivre nos activités ». Avec d'excellents niveaux d'eau, il reste seulement douze jours pour la pêche du saumon de printemps. La date de fermeture risque-elle d'être

modifiée ? « Pour l'heure, pas de changement annoncé en première catégorie piscicole, sachant qu'en seconde, pour les étangs de Rosporden par exemple, la pêche reste ouverte jusqu'à la fin de l'année ». « Même si les activités étaient en pause, les échanges se sont poursuivis avec les membres. Des animations ont dû être annulées, comme celle à venir du 7 juin. Selon la prolongation de l'état d'urgence sanitaire, limitant les regroupements, nous aviserons pour le chantier d'entretien prévu en juillet. Dans tous les cas, la vigilance est de mise, en se conformant strictement aux dispositions sanitaires en vigueur. Il en va de la pérennité de notre loisir ».

## Pratique

Contact : 07 68 07 01 12.



Les amateurs de pêche ont pu retrouver les bords des rivières ce lundi. Mais, pour l'entretien des cours d'eau par l'AAPPMA, les chantiers (comme avant l'ouverture ci-dessus) sont reportés.

# **AGRICULTURE**



L'État va être chargé de la gestion du volet le plus important de la Pac, les aides à la surface. Photo Lionel Le Saux



# La Bretagne veut conserver la gestion des aides de la Pac

La Région se mobilise pour garder la main sur la gestion des fonds européens de soutien à l'agriculture, qui seront gérés depuis Paris dès la fin de l'année.

**Thierry Mestayer**

● De retour du Salon de l'agriculture, Loïg Chesnais-Girard fourbit ses armes. Le président de la Région Bretagne compte envoyer un signal politique fort au printemps pour réclamer au gouvernement de revenir sur sa décision de recentraliser à Paris la gestion des aides de l'Union européenne aux agriculteurs. L'arbitrage avait été officialisé par le Premier ministre, Édouard Philippe, le 1<sup>er</sup> octobre dernier lors du Congrès des régions de France. Au 31 décembre 2020, l'État prendra la responsabilité de la gestion du volet le plus important de la Pac, les aides à la

surface, tandis que les régions gèreront les aides à l'investissement.

## **Un vote au conseil régional au printemps**

Après un courrier envoyé à Matignon dès octobre, Loïg Chesnais-Girard ne désarme pas et veut obtenir l'annulation de cette décision unilatérale, à rebours des déclarations d'Emmanuel Macron en faveur de la décentralisation. Il prévoit d'organiser, après les élections municipales, le vote d'une résolution en ce sens du conseil régional de Bretagne. Fort de ce soutien politique, qu'il espère le plus large possible, Loïg Chesnais-Girard compte revenir vers Matignon pour obtenir gain de cause. Pour la Bretagne, le transfert des mesures agri-environnementales et climatiques (« les MAEC ») et le soutien à la transformation de l'agriculture vers le bio correspond à un montant de 225 millions d'euros par an. À ces fonds s'ajoute une enveloppe spécifique de la Région pour 22 millions d'euros. Signe de sa bonne gestion : la Région a signé 5500 contrats avec les agriculteurs depuis 2014.

Du côté du ministère de l'Agriculture, on explique que le transfert vers Paris est censé raccourcir les délais de paiement des aides en réduisant le nombre d'intervenants. Pour autant, « la segmentation imposée par le gouvernement n'est pas cohérente, s'insurge Olivier Allain, vice-président de la région chargé de l'agriculture. Il faut les deux leviers (aides selon les surfaces et aides à l'investissement, NDLR) pour développer dans l'agriculture des mesures environnementales et climatiques qui soient vraiment efficaces et assumer une politique de transformation ».

## **« Un retour en arrière »**

Toutes les régions françaises sont sur cette ligne. Mais, pour l'instant, seule la Bretagne réclame de conserver la main sur la politique agricole. « C'est un sujet majeur pour la Bretagne, explique Olivier Allain. Nous sommes une des régions les plus agricoles d'Europe notamment dans la production animale. Ce retour en arrière est en contradiction avec notre projet d'être le leader de l'agro-écologie et du bien-manger ».

## Priziac

# L'extension de la porcherie de Lichouët confirmée

---

### Justice

---

Dans sa décision rendue hier, le tribunal confirme l'extension de la porcherie située au lieu-dit Lichouët. Il écarte toute analyse sur le fond du dossier. La saisine du tribunal par Eaux et rivières n'étant intervenue que le 24 mai 2018, soit plus d'un an après la décision préfectorale, laquelle limitait tout recours administratif à quatre mois après la publication de l'arrêté préfectoral du 16 mai 2017.

Le préfet avait autorisé, le 12 avril

2017, l'extension d'un élevage de porcs de 4 385 animaux à plus de 8 500.

L'association Eaux et rivières de Bretagne avait demandé l'annulation de cette autorisation auprès du tribunal administratif de Rennes, aux motifs principaux des lacunes concernant les milieux susceptibles d'être impactés par le fonctionnement de l'installation et d'une capacité financière insuffisante de la Société civile d'exploitation agricole (SCEA) exploitante.

**QUALITE**

# Les Bretons se font du souci pour l'eau

Près de trois Bretons sur quatre craignent de manquer d'eau. Et la qualité de cette ressource pose toujours problème : les nitrates régressent, mais pas les pesticides.

## Repères

### La crainte de manquer

Les trois quarts des sondés (74 %) estiment que les ressources en eau sont polluées. Ils sont presque aussi nombreux (73 %) à être conscients que l'eau est une ressource limitée et 72 % à craindre d'en manquer. Ces chiffres proviennent d'un sondage Kantar TNS, réalisé à l'occasion du Carrefour des gestions locales de l'eau, pendant deux jours à Rennes. Depuis 22 ans, le Centre d'information sur l'eau (CI Eau), émanation des entreprises du secteur (Suez, Veolia, etc.), publie un « baromètre » qui sonde l'opinion des Français au sujet de l'eau et de sa gestion, avec une déclinaison régionale.

### Un tiers en « bon état »

Difficile de ne pas relier l'inquiétude exprimée avec le bilan de la qualité, présenté hier par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, concernant la période 2013-2019. 33 % seulement des cours d'eau sont en « bon état écologique », selon les normes européennes, contre 37 % en 2015. Cette quali-



*Un tiers seulement des cours d'eau sont en « bon état écologique ».*

| PHOTO : ARCHIVES OUEST FRANCE

té, conditionnée par le nombre et la quantité de polluants, varie fortement d'un secteur à l'autre. Les deux tiers des cours d'eau du Finistère sont en bon état, mais seulement 3 % de ceux d'Ille-et-Vilaine.

### Nitrates en baisse

Globalement, la pollution par les nitrates a reculé en Bretagne, qui est

désormais citée en exemple pour ses progrès. En 2018, la moyenne annuelle, mesurée dans 700 stations, était de 27,9 milligrammes par litre. Vingt ans plus tôt, elle atteignait 40 mg/l.

### Pesticides préoccupants

En revanche, aucun progrès n'est enregistré concernant les pesticides, jugés « préoccupants ». Un cours d'eau sur deux est déclassé à cause de leur présence. Plus de 300 substances sont détectées dans les échantillons. « **Parfois, on trouve 60 molécules différentes dans une seule analyse** », observe Fabrice Craipeau, de l'Agence de l'eau. Les plus fréquents sont des herbicides, dont le glyphosate ou le métazachlore. L'Agence de l'eau finance des plantations de haies, aide les conversions au bio... Mais les résultats ne sont pas encore visibles. « **On sait ce qu'il faudrait faire, note l'expert. Mais on sait aussi que c'est difficile. C'est peut-être encore trop tôt, mais on sent que l'acceptation sociale prend un virage...** »

Serge POIROT.

## Fin des produits phytosanitaires : la Ville a été récompensée

Dans le cadre des trophées Zéro Phyto, la commune a été récompensée, fin janvier, à Rennes, pour son engagement et son action, en faveur de la suppression des produits phytosanitaires dans les espaces publics.

La démarche a été engagée depuis 2012, avec la mise en œuvre d'un plan de désherbage. La commune s'est équipée de desherbeurs thermiques pour l'entretien des trottoirs et des places et a mis fin à l'utilisation des produits phytosanitaires dans ces espaces.

Les zones les plus difficiles à entretenir sont les deux cimetières et le terrain de foot. En ce qui concerne les cimetières, des chantiers citoyens ont été organisés à partir de 2016, permettant également de mettre fin aux traitements chimiques.

Parallèlement des travaux d'aménagement ont été engagés afin de faciliter l'entretien mécanique. Au stade de football, la commune a modifié ses pratiques d'entretien par l'aération et le sablage du terrain, le passage d'une herse etc.. mettant fin à l'uti-



*Le maire et les employés municipaux ont été récompensés pour leurs efforts en mettant fin à l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics.*

PHOTO : OUEST-FRANCE

lisation de produits phytosanitaires depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018.

Par ailleurs, la distinction récompense également les nombreuses actions en faveur de l'environnement : la gestion différenciée et l'éco-pâturage sur les espaces verts à

l'étang de Pontigou, la création de l'Espace naturel sensible (ENS) des Montagnes Noires avec le conseil départemental, ainsi qu'un sentier de la biodiversité avec la commission des enfants.

Mercredi 24 juin 2020

Page Quimperlé

## La plage des Grands Sables à Clohars-Carnoët fermée pour cause de pollution

● Une pollution d'origine domestique a touché ce mardi la plage des Grands Sables à Clohars-Carnoët. Dans un communiqué, la commune précise qu'en attente de nouvelles analyses, la plage est temporairement fermée jusqu'à jeudi midi. Les autres plages sont normalement ouvertes et accessibles au public.

# « La qualité de l'eau passe par celle de l'agriculture »

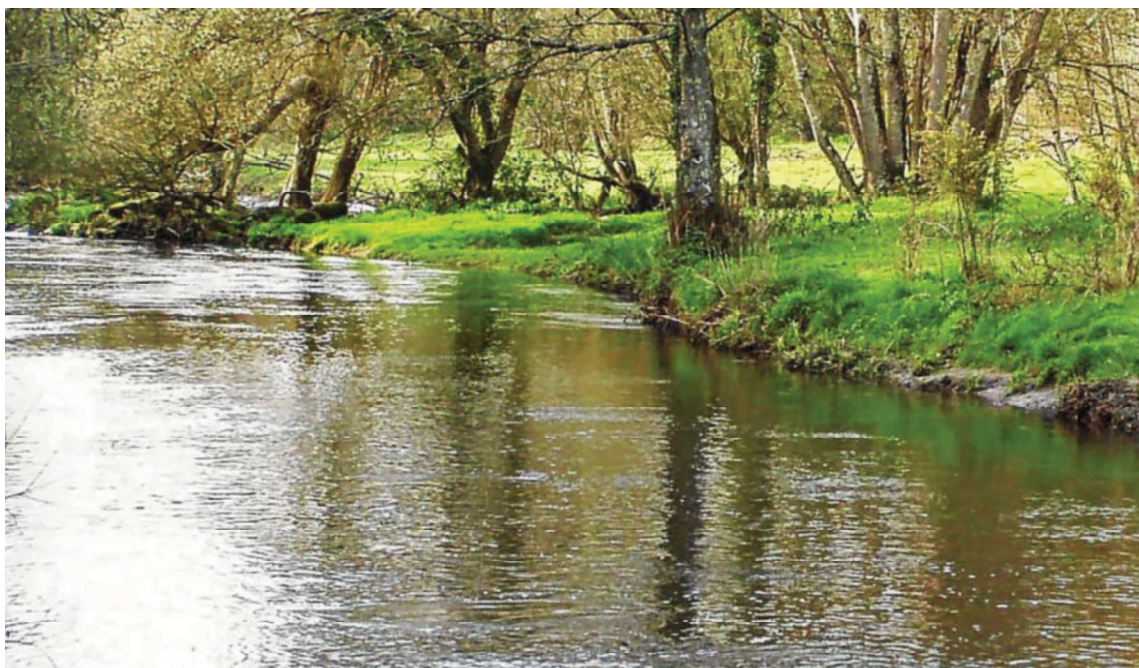
À l'occasion de la programmation du film « Bretagne, une terre sacrifiée » (\*), Arnaud Clugery, le porte-parole d'Eau et rivières de Bretagne mesure les progrès réalisés depuis 50 ans tout en prônant des changements radicaux pour sauvegarder la qualité de l'eau.

## Chesnais-Girard entre la faucille et le marteau



Philippe Créchange

« Et les usines, et l'écologie ». C'est le slogan brandi par Loïc Chesnais-Girard, président du conseil régional de Bretagne, pour définir sa ligne environnementale. Un sujet au cœur de la campagne des régionales qui s'annonce en Bretagne. Vrai programme ou façon polie d'envoyer paître Europe Écologie les Verts (EELV), qui prône une transformation radicale du modèle agricole breton ? Les deux. À l'image de son mentor Jean-Yves Le Drian, l'actuel président PS de Région ne porte pas le parti écolo dans son cœur. Pour autant, pas sûr qu'il aille jusqu'au bras d'honneur adressé par Le Drian à EELV comme aux deux dernières élections. Question de génération. Enfant du Célib, Le Drian compte pour référentiel l'agriculture productiviste. Comme beaucoup de quadras socialistes, telles que la maire de Rennes Nathalie Appéré dont il n'est pourtant pas proche, Chesnais-Girard ne cache pas sa conversion récente à une forme d'écologie politique. Son programme : zéro phytos de synthèse en 2040 et fin des importations de soja OGM. La BreizhCop est passée par là. Suffisant pour faire front commun avec EELV en temps voulu ? En bon Hollandais, Chesnais-Girard est un homme de synthèse, gardien d'un équilibre entre emplois et préservation de l'environnement. Très loin de la ligne portée par certains Khmers verts. La désignation du candidat écolo en Bretagne - Claire Desmares-Poirrier ou le plus LCG-compatible Ronan Dantec - en dira plus sur les chances d'une alliance « Et le PS, et EELV ». La confirmation de la candidature de l'ex-maire de Langouët, Daniel Cueff, aussi. Car plus les verts seront divisés, plus Chesnais-Girard sera fort.



« Pour inverser les méfaits de l'industrialisation du territoire, il faut passer par un plan bocager qui favorise la création d'emplois, le stockage du carbone, la biodiversité, etc. », estime Arnaud Clugery. Photo Le Télégramme



Arnaud Clugery, porte-parole d'Eau et rivières de Bretagne. Photo T. Kerscaven

Propos recueillis par Flore Limantour

**Eau et rivières de Bretagne a été pionnière en matière de défense de la qualité de l'eau. Quels sont les changements que vous constatez depuis 50 ans ?**

Ce qui a changé le plus, c'est la maîtrise des pollutions industrielles. Les pollutions, comme celle de la Laïta par les papeteries qui a généré la naissance d'Eau et Rivières sont beaucoup plus rares. Elles sont prises pour des catastrophes. Avant, la catastrophe était permanente. Aujourd'hui, quand une laiterie rejette les résidus de sa fabrication de beurre dans la rivière - c'est le cas de la pollution de Lactalis à Liffré - ça fait la une de l'actualité et des poursuites judiciaires sont engagées. Les villes et les industries protègent l'eau car elle est le premier atout économique de l'économie. Il en est de même pour les déchets solides... Les décharges sau-

vages sont quasiment éradiquées. On a vécu un changement de paradigme dans la relation à notre environnement. La pollution visible n'est plus admise.

**Sur quels obstacles butez-vous actuellement ?**

La pollution invisible fait malheureusement l'objet de débats, malgré des perturbations majeures qui portent atteinte à l'environnement. Ces débats sont entretenus par des mécanismes abjects mis en place par des multinationales. Je ne parle pas de complotisme mais de lobbies qui utilisent des moyens très habiles pour entretenir le doute sur la nocivité. C'est ce qu'on a connu pour l'amiante, pour le tabac et aujourd'hui pour les pesticides, les nitrates et l'artificialisation des sols. Des mécanismes qui échappent au grand public mais qui visent à verrouiller la possibilité de tout changement.

**Les agences de l'eau et les Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) jouent-ils un rôle important dans la protection de l'eau ?**

Nous avons besoin de politiques publiques plus efficaces. Nous n'avons plus le temps d'attendre. La Bretagne est sinistrée, même si l'eau qui arrive au robinet est à plus de 90 % potable au prix de traitements coûteux. Seules 3 % des masses d'eau sont en bon état écologique en Ile-et-Vilaine ! L'industrie agricole et agroalimentaire a fait l'essor économique de la Bretagne, sans en mesurer les externalités négatives. Et ce, aussi

bien localement qu'en Amérique latine par la déforestation de la forêt primaire au profit du soja. Pour alimenter le cheptel breton, il faut l'équivalent de deux Bretagne en surface agricole utile. On soutient donc les réflexions autour d'un plan protéines breton et la relocalisation des productions. Heureusement, on a la chance d'avoir en Bretagne des systèmes laitiers à base d'herbe de la

Il faut une réduction du cheptel agricole breton. Surtout au regard de la faible valeur ajoutée qu'il procure. On doit sortir du modèle bas de gamme qui enferme les agriculteurs dans des prix qui les conduisent à la faillite. Nos produits vendus pas cher nous coûtent de l'argent par ailleurs. On est obligés de payer des plans algues vertes, des traitements de l'eau plus coûteux, l'assurance maladie... Le modèle économique doit réintroduire toutes les externalités négatives.

**Soutenez-vous les paysans qui font évoluer leurs pratiques culturales ?**

Les couverts végétaux, les plans de fumure, une meilleure balance azotée, etc. sont intéressants. Surtout lorsque c'est le début d'une réflexion en vue d'un changement. Sinon, on voit ce que ça a donné avec les plans algues vertes : on ne sera sans doute pas prêts en 2027, comme on le souhaitait !

Mais tout ne doit pas reposer sur les seules épaulés des agriculteurs. Les pollutions bactériennes qui ont pollué la rivière d'Étel sont humaines... Les consommateurs ont, aussi, leur responsabilité en faisant leurs achats.

Nous sommes pour un débat avec les agriculteurs. Et ils sont nombreux dans l'association. Nous ne sommes ni de doux rêveurs, ni des bobos parisiens, ni des Khmers verts. Nos idées ont progressé dans la société depuis 50 ans.

« Tout ne doit pas reposer sur les seules épaulés des agriculteurs. Les pollutions bactériennes qui ont pollué la rivière d'Étel sont humaines... Les consommateurs ont, aussi, leur responsabilité en faisant leurs achats., etc. »

méthode Pochon et 3 000 exploitations en agriculture biologique. On a de vrais savoir-faire et de vraies compétences développées dans la région pour une alternative au modèle industriel.

**Il faudrait donc en passer par un changement radical du modèle agricole et agroalimentaire breton ?**

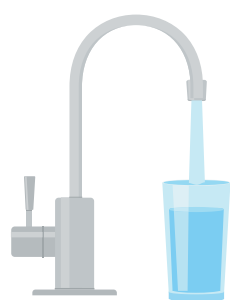
\* « Bretagne, une terre sacrifiée » est programmée ce mardi 17 novembre, à 20 h 50, sur France 5.

**EAU POTABLE**



## Le fait du jour

Source : Centre d'information sur l'eau



**65%**

La part de ceux qui déclarent boire de l'eau du robinet tous les jours ou presque



« Le goût ne me plaît pas »

## Les Français et l'eau

**16%**

La part de ceux qui ne boivent pas l'eau du robinet

**86%**

La part de ceux qui affirment que l'eau du robinet peut être bue sans danger pour la santé



**51%**

La part de ceux qui déclarent boire de l'eau en bouteille tous les jours ou presque



« Ce n'est pas écologique »

**12%**

La part de ceux qui ne boivent pas l'eau en bouteille

Les Français boivent, au moins occasionnellement, de l'eau du robinet parce que...



**52%** « C'est pratique à la maison »



**49%** « C'est l'eau la moins chère »



**38%** « C'est une eau de bonne qualité »

**59%**

La part de ceux qui pensent que l'eau a l'odeur et le goût de chlore

**72%**

La part de ceux qui sont satisfaits du goût de leur eau du robinet

Les Français boivent, au moins occasionnellement, de l'eau en bouteille parce que...

« C'est pratique en déplacement / voyage » **38%**

« Elle a bon goût » **38%**

« C'est une eau en laquelle j'ai confiance » **36%**

Sondage en ligne de 2 508 individus âgés de 18 ans et plus, issus d'un échantillon national représentatif de la population française métropolitaine, réalisé du 27 mai au 6 juin 2019 par Kantar.

# L'eau du robinet, ça vous tente ?

Alors que le Carrefour des gestions locales sur l'eau a réuni 500 exposants et 13 000 visiteurs, la semaine dernière, à Rennes, une enquête nationale (\*) montre que la consommation d'eau du robinet concerne de plus en plus de Français.

Éric Daniellou

## 1 Plus de buveurs exclusifs

65 % des Français (60 % des Bretons) consomment de l'eau du robinet tous les jours ou presque : c'est l'un des principaux constats de l'étude nationale sur « Les Français et l'eau ». Depuis le milieu des années 2000, la consommation quotidienne d'eau du robinet ne cesse d'augmenter alors que la consommation d'eau en bouteille reste stable (51 % déclarent en boire tous les jours). « Je suis convaincue que cette évolution va se poursuivre dans les années à venir, appuie Nathalie Davoisne, chargée des relations extérieures au centre d'information sur l'eau. On le voit dans les chiffres de notre enquête : l'augmentation de la consommation d'eau du robinet s'est faite en faveur des buveurs exclusifs (11 %, + 2 % par rapport à 2018) et

au détriment des buveurs mixtes (73 %, - 3 %).

## 2 Confiance sur la qualité

« Plus de huit Français sur dix (83 %) ont confiance dans la qualité de l'eau du robinet », se félicite Marillys Macé, la directrice générale du Centre d'information sur l'eau. « Ce sont des taux de confiance que l'on ne retrouve que très rarement dans les produits alimentaires », pointe Nathalie Davoisne. Plus globalement, les Français accordent une grande confiance à leur service de l'eau - 87 % d'entre eux se déclarent satisfaits (90 % en Bretagne, taux le plus élevé de France) -, font confiance aux autorités sanitaires (85 %), aux communes (80 %) et aux entreprises spécialisées (72 %) pour le traitement de l'eau, selon cette enquête. « Il y a, en France, une véritable expertise dans le domaine de l'eau potable, des directives européennes précises, 70 paramètres de qualité... Le socle de la confiance, il est là », résume Nathalie Davoisne. Pour ceux qui doutent encore, des filtres d'eau - entre 150 € et 300 € - peuvent aussi être installés sur l'évier.

## 3 24 millions de contrôles par an

« L'eau est le produit alimentaire le plus contrôlé en France », résume Nathalie Davoisne. 24 millions de contrôles sur la qualité de l'eau sont effectués en France par des laboratoires agréés par l'Agence régionale de santé (ARS), sous autorité des préfets. Selon le ministère des Solidarités et de la Santé, la pollution aux nitrates est désormais quasiment nulle (eau conforme pour

99,3 % de la population en 2018) mais celle aux pesticides est tenace (eau conforme pour 90,6 % de la population en 2018), notamment dans les Côtes-d'Armor et le Morbihan, en Bretagne. « Les pesticides et l'entretien des réseaux, qui est un véritable problème pour les collectivités, seront les combats de demain », annonce Nathalie Davoisne.

## 4 Moins chère, plus écolo

« Pour la première fois, la raison écologique est passée devant la raison financière parmi les raisons invoquées par ceux qui ne boivent jamais d'eau en bouteille. L'eau du robinet est un produit écolo, on ne peut pas faire plus local. L'empreinte

## La phrase

« L'eau du robinet est un produit écolo, on ne peut pas faire plus local. L'empreinte écologique est de 0. »

NATHALIE DAVOISNE, CHARGÉE DES RELATIONS EXTÉRIEURES AU CENTRE D'INFORMATION SUR L'EAU

écologique est de 0 », souligne Nathalie Davoisne.

L'impact environnemental est autrement plus important pour l'eau consommée en bouteille : près de dix milliards de litres d'eau en bouteille sont consommés chaque année en France ; 25 millions de bouteilles en plastique, chaque jour (seulement 49 % d'entre elles sont recyclées). L'aspect financier est aussi un argument qui fait réfléchir : le prix moyen d'un litre d'eau en bouteille (0,15 € minimum) est de 100 à 300 fois plus élevé que le prix moyen d'un litre d'eau du robinet (0,003 €).

\* « Les Français et l'eau », enquête Kantar-Centre d'information sur l'eau.

## La gourde en plein boom

E.D.

● En acier inoxydable ou en verre ; sobres, fleuries, flashy, design ou personnalisées ; au boulot, au sport ou en balade, les gourdes sont devenues un objet tendance. Depuis l'été dernier, les ventes explosent. « Nous avons été en rupture de stock sur tous nos modèles de gourdes d'octobre à novembre, juste avant les fêtes », confirme ce magasin Décathlon du Nord-Finistère dont les chiffres de ventes parlent d'eux-mêmes : « + 17 % entre l'été 2018 et l'été 2019, + 28 % sur l'année ». La France n'est pas le seul pays où le marché de la gourde a repris du poil de la bête. Selon la société d'études de marchés, NPD Group, 105 millions de gourdes ont été vendues aux États-Unis entre juin 2018 et juin 2019, soit environ un tiers du total des celles en circulation aux États-Unis. « Ce chiffre XXL est nettement plus élevé qu'il ne l'était il y a dix ans », relève Joe Derochowski, conseiller chez NPD spécialisé dans l'industrie nationale, cité par le site L'Opinion. Sorte de petit symbole - de 25, 50, 75 cl ou 1 litre ; de 10 à 50 € environ - de la lutte contre l'invasion plastique en

France, où 175 bouteilles d'eau sont vendues chaque seconde, la gourde fait même figure d'accessoire de mode, au même titre qu'un sac à main ou un attaché-case. « Un doudou pour adulte, réconfortant », avance même le spécialiste américain de chez NPD.

## Le must en inox

De nombreux festivals de musique, entreprises et collectivités favorisent désormais l'utilisation de ces petits objets, pour le plus grand bonheur des fabricants qui voient leur croissance et leurs chiffres d'affaires exploser. Reste maintenant aux assoiffés à bien choisir leur gourde : mieux vaut se méfier de celles en aluminium (à la pellicule intérieure en plastique et à la qualité variable), mieux vaut attendre encore pour juger celles en plastique nouvelle génération (sans bisphénol-A) et mieux vaut être prudent pour ne pas casser celles en verre (un matériau par ailleurs très sain et recyclable). Non, la petite star de la gourde est plutôt habillée d'acier inoxydable : avec l'inox - un matériau léger, recyclable, sans odeur ni migration dans le liquide -, une gourde peut ainsi se conserver durant plus de vingt ans !

**ETIAGE**

# Les nappes phréatiques bien rechargées

Les pluies de l'hiver ont globalement bien rechargé les nappes phréatiques bretonnes. Une situation de bon augure pour l'été.

## Trois questions à...

**Bruno Mougin,**  
hydrogéologue  
au Bureau de  
recherches  
géologiques  
et minières  
(BRGM)



PHOTO: DR

### Quel est, à ce jour, l'état des nappes phréatiques en Bretagne ?

Fin avril, on note que les nappes de Bretagne présentent un niveau majoritairement stable. Elles se sont bien rechargées entre octobre 2019 et février 2020, grâce à des pluies régulières et abondantes. Certaines ont même des niveaux supérieurs à la normale, en Ille-et-Vilaine. Mais, depuis mi-mars, le niveau de certaines est en baisse. Il y a eu moins de pluie sur certains secteurs, notamment dans les Côtes-d'Armor.

### Comment les nappes se rechargent et se vidangent-elles ?

Pour comprendre comment les nappes se rechargent en Bretagne, il faut oublier l'idée d'un tunnel sous terre,

inaccessible depuis le sol. Il y a en fait de l'eau souterraine partout sous nos pieds, circulant dans les roches. Pour les nappes, il y a deux périodes critiques dans ce qu'on appelle l'année hydrologique. D'octobre à mars, normalement, elles se rechargent, avec les pluies régulières. Celles qui ne sont pas évaporées ou transpirées par les plantes vont dans le sous-sol en s'infiltrant, ou alors ruissellent à la surface du sol. Ces deux chemine-ments rejoignent ensuite les rivières. Ce sont les pluies efficaces. D'avril à septembre, il y a moins de pluies efficaces. C'est donc une période de vidange pour les nappes.

### Que cela annonce-t-il pour l'été ?

Globalement, on part sur une bonne base pour éviter la sécheresse, autour de Carhaix (Finistère) par exemple. Les nappes se sont bien rechargées cet hiver. Cependant, il faut savoir que celles-ci ont un aspect mémoire. En Bretagne, nous faisons des mesures depuis de nombreuses années, cela nous aide à avoir un historique. Par exemple, durant l'hiver 2018-2019, on sait que certaines nappes en Bretagne n'ont pas été bien rechargées. On pourrait donc le ressentir sur certains secteurs cet été.

Recueilli par  
**Sarah HUMBERT.**

# Le niveau d'eau des rivières inquiète

Dans l'Ellé et l'Isole, les débits d'eau sont en baisse constante. C'est ce qui ressort du bulletin d'étiage du syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta.

Le Smeil, syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta, vient de sortir son premier bulletin d'étiage des rivières locales.

Après un mois de mai sec, le mois de juin a connu une pluviométrie largement excédentaire à la normale avec, par exemple, 142 mm à Quimperlé.

Le mois de juillet lui, a enregistré des pluies de 60 à 70 % inférieures aux normales saisonnières. Il n'y a eu que 10 mm de précipitations samedi 25 juillet, qui ont eu une incidence sur les rivières.

Météo France ne prévoit pas de précipitations significatives pour début août sur le secteur de Quimperlé.

Globalement, les cumuls de pluies enregistrés sur le bassin Ellé-Isole-Laïta de janvier à juin 2020 étaient proches de la normale, voire supérieurs d'environ 10 %.

Pour l'Isole, les débits sont inférieurs aux normales saisonnières mais restent supérieurs au 10<sup>e</sup> du module. En dessous de ce module, les prélèvements ne sont plus autorisés.

À Scaër, le débit de l'Isole était de 0,43 m<sup>3</sup>/s, mercredi. Il est équivalent à ce qu'il était l'année dernière à la même période. Le débit moyen pour la saison est, quant à lui, de 0,50 m<sup>3</sup>/s et le 10<sup>e</sup> du module de 0,24 m<sup>3</sup>/s.

À Quimperlé, le débit de l'Isole était de 0,58 m<sup>3</sup>/s, mercredi. Il est quasiment équivalent à ce qu'il était l'année dernière à la même période. Le débit moyen pour la saison est de 1,05 m<sup>3</sup>/s et le 10<sup>e</sup> du module de 0,42 m<sup>3</sup>/s.

Pour l'Ellé, les débits sont égale-

ment inférieurs aux normales saisonnières. Ils sont cependant légèrement supérieurs à ce qu'ils étaient l'année dernière à la même date, grâce aux précipitations du samedi 25 juillet.

À Arzano, le débit de l'Ellé était de 1,92 m<sup>3</sup>/s, mercredi. Le débit moyen pour la saison est de 2,13 m<sup>3</sup>/s et le 10<sup>e</sup> du module de 0,96 m<sup>3</sup>/s.

# Le Morbihan placé en vigilance sécheresse

● Réuni par le préfet, mardi, « compte tenu de la situation hydrologique du département », le comité sécheresse a décidé de placer le Morbihan en vigilance pour la sécheresse. La mesure est entrée en vigueur, dès mardi. « Le mois de juillet n'a connu que des pluies très inférieures aux normales saisonnières, avec seulement une journée de précipitations non négligeables, justifie la préfecture dans un communiqué. Les débits des cours d'eau sont donc en dessous des moyennes de saison. De fortes chaleurs sont annoncées à partir de ce jeudi, et ce, jusqu'au milieu de la semaine prochaine. Les réserves souterraines sont proches des normales mais en baisse en raison de l'absence de pluie efficace. »

## **Limiter au strict nécessaire l'utilisation d'eau potable**

En conséquence, « le préfet demande aux particuliers, aux collectivités locales et aux professionnels de veiller à une utilisation économe de l'eau potable et de leurs ressources privées et de limiter de

façon générale au strict nécessaire l'utilisation de l'eau potable ». La préfecture conseille notamment à la population de « privilégier les douches », d'« installer des équipements sanitaires économes en eau », de « faire fonctionner les appareils de lavage à plein », de « réutiliser l'eau de pluie », d'« éviter les lavages de

voiture, de bateau des façade et cours de maison » et de « privilégier l'utilisation de l'eau souterraine pour des usages ne nécessitant pas une eau potable ». Enfin, « agriculteurs et industriels sont également encouragés à réduire leurs prélèvements et leur consommation d'eau, par de nouvelles pratiques. »



**Les agriculteurs sont également encouragés à réduire leurs prélèvements et leur consommation d'eau.** Photo archives François Destoc

## Sécheresse : le secteur du Faouët sous tension

### Bertrand Le Bagousse

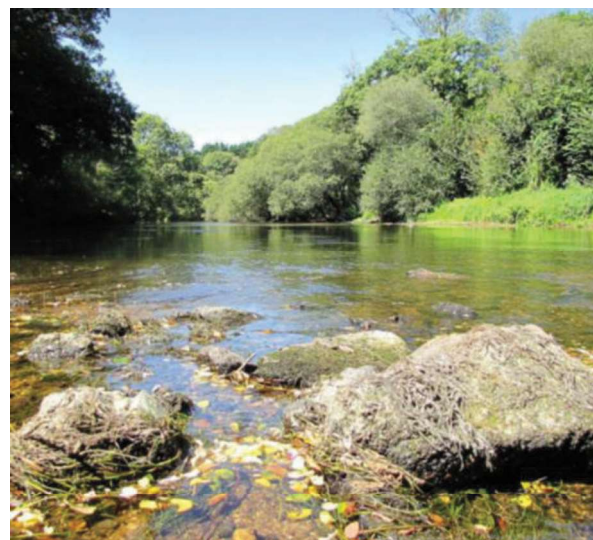
Le préfet du Morbihan a placé le département en vigilance sécheresse depuis mardi. C'est le premier niveau de limitation et aussi le plus léger, les trois autres allant crescendo : alerte, crise et crise renforcée. Globalement, la situation hydrologique du Morbihan est suivie avec attention par Eau du Morbihan, le syndicat d'eau qui exerce les compétences production et transport d'eau potable sur 196 communes (\*). « Le niveau des nappes est bon, indique Bernard Delhaye, son président. Concernant les eaux de surfaces, le stock des barrages est de 80 %, comme en 2019 à la même période. Mais nous

restons attentifs ». Car l'été est sec, que de fortes chaleurs sont annoncées jusqu'à la fin de semaine et surtout parce que la bonne fréquentation touristique actuelle entraîne une hausse de la consommation.

La seule zone de tension du département se situe au nord-ouest au pays du Roi Morvan, dans le secteur du Faouët, où le niveau de l'Ellé est extrêmement bas, puisqu'il atteint la moyenne basse des cinq dernières années. « L'État a demandé d'adapter le prélèvement pour ne pas descendre en dessous de cette moyenne basse, explique Bernard Delhaye. Le complément viendra de l'usine de Gourin, alimentée par l'eau stockée dans

d'anciennes carrières ». Si la vigilance s'impose, si la sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'eau (ne pas laver sa voiture, ne pas remplir sa piscine, préférer la douche au bain) est pressante, c'est aussi en prévision de l'automne, période pour laquelle on ne dispose pas de prévisions et qui connaît une forte demande des industries et de l'agroalimentaire. Une situation qu'Eau du Morbihan peut gérer grâce à son réseau d'interconnexion de 200 km de canalisations.

*\* Aux côtés de Lorient Agglomération, Golfe du Morbihan Vannes agglomération et EPTP Vilaine.*



La seule zone de tension du Morbihan se situe dans le secteur du Faouët, où le niveau de l'Ellé est extrêmement bas. Photo Lionel Rauch

# Pas de pénurie d'eau en vue dans le département

Un an après l'arrêté préfectoral de restriction d'eau, le niveau des nappes phréatiques et des grandes réserves dans le Finistère se porte bien.

## Enquête

1976 ; 1989 ; 2003 ; 2017 ; 2019... Les épisodes de sécheresse ressentis partout en France n'ont pas épargné le Finistère. En 2019, après un comité de sécheresse, le préfet avait d'ailleurs pris un arrêté restreignant les usages de l'eau.

Mais, en cet été 2020, « aucune tension n'est à signaler », comme le résume Guillaume Hoefler, chef du service eau et biodiversité de la Direction des territoires et de la mer (DDTM) : « Nous restons cependant vigilants aux débits des cours d'eau. » Le mois d'août, qui s'annonce sec, sera déterminant. Prudence donc, face à une possible sécheresse des sols en surface.

### Les nappes phréatiques bien remplies

Du côté des nappes phréatiques, peu d'inquiétude. Neuf des seize piézomètres finistériens – outils servant à mesurer la présence ou l'absence d'eau souterraine – affichent des niveaux en baisse. Mais sept autres montrent « des niveaux stables » : « Les pluies efficaces de fin juillet ont entraîné des recharges locales et momentanées », décrit Flora Lucassou, hydrologue au Bureau de recherches géologiques et minières

(BRGM). Les nappes phréatiques sont bien remplies. » Pour cet été, les différents acteurs de la gestion de l'eau dans le Finistère se montrent confiants. « Grâce aux retenues d'eau, comme les barrages et les lacs, le département est tranquille jusqu'en octobre », assure Guillaume Hoefler. Fin juillet, le lac du Drennec était rempli à 92 % de sa capacité. Le réservoir de Saint-Michel, à Brennilis, affichait, lui, 89 %.

### « Un réel enjeu »

Autre indice révélateur : le niveau stable des rivières. Un exemple : l'Aber Wrac'h, qui accueille une prise d'eau depuis 1969, alimente 90 000 habitants sur les 36 communes du pays des Abers, du pays d'Iroise et de la côte des Légendes. Une distribution gérée par le syndicat des eaux du Bas-Léon. « On a frôlé des difficultés de ressources sur l'Aber Wrac'h ces trois dernières années, se souvient-on au syndicat. Parce qu'il n'avait pas plu les six mois précédant l'été. » Pour Marguerite Lamour, sa présidente depuis 2014, il existe « un réel enjeu dans l'avenir de l'eau ». Un enjeu confirmé par toutes les études scientifiques internationales.

D'ici 2050, plus de 50 % de la population mondiale pourrait pâtir d'une pénurie d'eau. « On observe des ten-

dances sèches, liées au réchauffement climatique, explique Guillaume Hoefler. C'est de plus en plus régulier, en témoignent les arrêtés préfectoraux pris ces dernières années ».

### La solidarité doit jouer

Jean-François Menez, directeur de la production d'Eau du Ponant, fournisseur dans le pays de Brest, rajoute : « Si l'on devait restreindre à nouveau l'accès à l'eau, il faudrait ajuster les lâchers d'eau au niveau du lac du Drennec ».

En période estivale, « l'occupation des maisons secondaires et les activités touristiques font augmenter la consommation en eau. » Donc, dès juin, l'Eau du Ponant doit adopter « une attitude attentive à l'évolution des besoins en eau ».

« Actuellement, nous développons un projet avec Brest métropole, indique Marguerite Lamour. Pour assurer une interconnexion entre les territoires du Bas Léon et ceux de Brest métropole. »

Elle se mettrait en place entre l'usine de Pont-ar-Bled à Plouédern, qui pompe l'eau de l'Élorn, alimentée par le lac du Drennec, à Sizun, et l'usine de Kerlouron à Kemilis.

Laura ROUDAUT.



Les pluies de l'hiver et de juin ont bien arrosé les sols et, aussi, bien rempli les nappes phréatiques du Finistère.

PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

## « Il ne pleut pas tant que ça dans le Finistère ! »

### Entretien

Flora Lucassou, hydrologue au BRGM.



Flora Lucassou, hydrologue au Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM).

PHOTO : ANELLE LE ROY

### Quelles sont les caractéristiques des réserves en eau du Finistère ?

Jusqu'en 1976, il n'existait pas de moyens de puiser l'eau en profondeur à cause des roches très dures... Seule l'eau en surface était prélevée dans les puits, les rivières ou les bar-

rages. Grâce aux nouvelles méthodes de forage, la Bretagne a commencé à se servir des eaux de ses nappes phréatiques. Aujourd'hui, plus de 75 % de l'eau potable du Finistère provient encore des réserves d'eau en surface grâce aux nom-

breux puits construits tout au long de son histoire.

### Peut-on vraiment parler de sécheresse dans le Finistère ?

Il ne pleut pas tant que ça dans le Finistère ! Ce sont des petites quantités de pluie, du crachin. Les stocks d'eau et la taille des nappes phréatiques y sont moins importants qu'ailleurs. Les épisodes de sécheresse dans le Finistère peuvent surprendre mais ce n'est pas nouveau.

### Observez-vous des effets du dérèglement climatique ?

Nous n'avons pas le recul suffisant... Une nouvelle fois, les données existent depuis une trentaine d'années seulement. Malgré la couche de roche qui protège les nappes phréatiques, nous observons la présence, plus ou moins importante, de nitrates ou de pesticides. Quand le niveau des eaux souterraines augmente, les éléments indésirables ruissellent vers les rivières. Malgré les efforts fournis pour éviter la pollution, ils demeurent dans les nappes phréatiques. Il faut donc poursuivre ces efforts au maximum, pour préserver la qualité de ces eaux.

Recueilli par L. R.

## Repères

### Qui alimente quoi ?

L'eau distribuée dans le Finistère provient de trois grandes réserves : le lac du Drennec alimente l'Élorn. Le réservoir de Saint-Michel à Brennilis alimente l'Aulne. Le plan d'eau du Moulin-Neuf alimente la rivière de Pont-l'Abbé. Moins importante, la carrière de Kerrou, qui pompe son eau dans l'Odde, produit l'eau potable de Quimper et d'Ergué-Gabéric.

Certaines zones ne sont pas servies par ces principales retenues d'eau. Elles fonctionnent en interconnexion avec les réseaux d'alimentation en eau potable à leurs alentours. C'est le cas de Quimperlé ou de Crozon.

### Ils sont la police de l'eau

Les collectifs des exploitants d'eau, tel que l'Eau du Ponant, alertent en fonction de ce qu'ils observent. Les services de la préfecture prennent des décisions en fonction du suivi des cours d'eau. Cela peut mener à la convocation d'un comité de sécheresse, comme ce fut le cas en 2019. Autres acteurs essentiels, l'Agence régionale de santé assure le contrôle de la distribution en eau. Et la Direction des territoires et de la mer, la police de l'environnement, surveille la



Le lac du Drennec, réservoir d'eau du nord Finistère, baisse de manière rapide ces dernières semaines.

PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

qualité de l'eau. Elle vérifie que l'eau potable n'impacte pas négativement la faune et la flore.

### L'arrêté sécheresse de 2019

En août 2019, la sécheresse touche le sud et l'ouest de Morlaix, le pays Bigouden et le pays de Fouesnant. Le débit des rivières et des nappes phréatiques est très faible. Le préfet prend alors la mesure de restreindre les usages de l'eau. Le but ? Éviter le gaspillage.

## En baisse

---

### Lorient Agglomération appel à économiser l'eau

Les fortes températures, combinées à une fréquentation importante dans la région, ont mis les systèmes d'approvisionnement en eau de Lorient Agglomération sous tension.

Les cours d'eau étant au plus bas, Lorient Agglomération sollicite auprès de la préfecture des dérogations pour ses pompages, notamment dans le Scorff. Toutefois, la ressource n'est pas inépuisable. Compte tenu de la forte affluence des usagers à Guidel, Plœmeur et Groix, le niveau d'eau dans les châteaux d'eau peine à monter.

Cette situation dans le territoire est

aggravée par le fait que l'une des usines de production d'eau ne peut tourner qu'à 50 % de sa capacité maximale.

Pour le moment, aucune mesure de restriction n'a été prise, il est demandé aux usagers de faire attention. De ce fait, Lorient Agglomération conseille d'éviter de prendre des bains, d'arroser le jardin aux heures fraîches, limiter le lavage des véhicules ou navires de plaisance en dehors des espaces professionnels réservés.



13 08 2020 OF

# Sécheresse

Après consultation du comité sécheresse, le préfet a décidé de maintenir le

Morbihan en vigilance « Sécheresse ». En effet, la situation hydrologique du département a continué à se dégrader depuis la semaine dernière. Les averses orageuses prévues en ce milieu de semaine sont très localisées et l'efficacité des pluies sera dès lors très relative. Et dans le même temps, la population morbihanaise, en augmentation sur cette première quinzaine d'août, sollicite fortement les réseaux de distribution d'eau potable.

## Bretagne. Grosses tensions sur la gestion de l'eau



Le 3 octobre 2020 à Paimpol. « Les prévisions disent qu'on aura des étiages de plus en plus sévères et des inondations de plus en plus fortes. » Archives Ouest-France

Le comité de bassin Loire-Bretagne a adopté, fin octobre, son projet de schéma directeur pour la période 2022-2027. Un compromis trouvé malgré de vives tensions. Qualité et quantité de la ressource suscitent l'inquiétude. Explications du président [Thierry Burlot](#).

**Le comité de bassin Loire-Bretagne, que vous présidez, a adopté le projet de Sdage (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux), le 22 octobre. Comment s'est déroulé ce vote ?**

Le document a fait l'objet de tensions terribles. Le comité de bassin regroupe des élus, des industriels, des agriculteurs, des associations. Sur 136 votants, le projet a eu 50 % de voix favorables, 25 % d'abstentions et 25 % de voix contre. C'est du jamais vu. Les agriculteurs et les industriels pensent qu'on est allés trop loin dans les contraintes. Les associations considèrent qu'on ne va pas assez loin et craignent qu'on n'atteigne pas les objectifs de qualité.



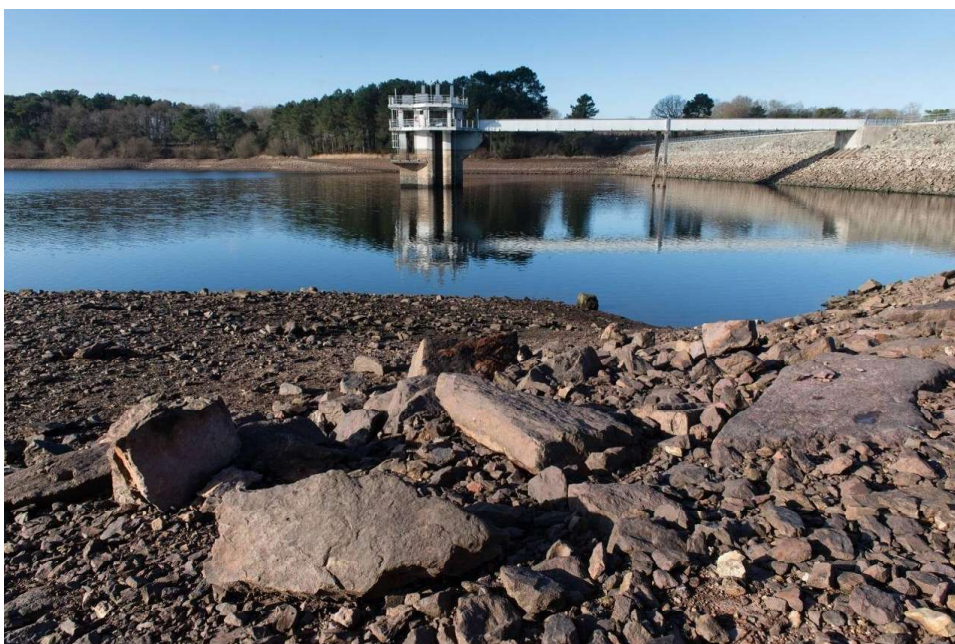
Thierry Burlot, président du comité de bassin Loire-Bretagne et vice-président du conseil régional de Bretagne, chargé de l'environnement. Archives Ouest France

#### Quels sont ces objectifs ?

Le Sdage est un document de planification qui définit les grandes orientations. Le précédent fixait l'objectif de 67 % de masses d'eau en « bon état écologique », selon les critères de la directive-cadre de l'Union européenne. On ne l'a pas atteint. Nous avons en Bretagne, en moyenne, autour de 35-40 % des masses d'eau conformes. Mais avec des situations très contrastées : 70 % sont conformes dans le Finistère, 3 % en Ille-et-Vilaine. En Pays de la Loire, on tombe à une moyenne de 11 %. Le comité de bassin a maintenu l'objectif à 67 %. Mais on sait qu'on n'y arrivera pas.

#### Pourquoi ?

Parce qu'il y a l'inertie des sols, l'inertie des hommes, la pression sur la ressource. En Bretagne, le bassin-versant de la Vilaine (qui couvre 30 % du territoire breton), est le territoire le plus sous pression et où il pleut le moins. Dans les monts d'Arrée, il pleut en moyenne 1 500 mm d'eau par an. En Ille-et-Vilaine, c'est moins de 600 mm. En étiage, le débit de la Vilaine, à Arzal, correspond au rejet des stations d'épuration de Rennes métropole et Redon. L'Ille-et-Vilaine est le département qui a le plus fort développement. Les besoins en eau augmentent. C'est difficile d'atteindre les objectifs de qualité quand il y a une telle pression sur la ressource.



Le barrage de La Chèze (en janvier 2017) qui alimente en eau l'agglomération rennaise. OUEST FRANCE

**On commence aussi à percevoir les effets du changement climatique...**

Oui, la question quantitative devient extrêmement prenante. Les prévisions disent, qu'en [Bretagne](#), on ne perdra pas en volume de précipitations, mais qu'on aura des étiages de plus en plus sévères et des inondations de plus en plus fortes. C'est déjà ce qu'on vit. La question de l'eau est au cœur de l'aménagement du territoire. Sans eau, vous ne pouvez pas urbaniser, vous ne pouvez pas accueillir des entreprises. À terme, ça pose le problème du développement de la [Bretagne](#).

**Quelles sont les étapes suivantes concernant le Sdage ?**

Le projet va être soumis à la consultation des collectivités publiques, des chambres consulaires et du public à partir de février. Le document final sera validé fin 2021, par un nouveau vote du comité de bassin. La difficulté de l'exercice, c'est d'avoir un document qui cadre toutes les problématiques du bassin. On ne peut pas comparer les rivières bretonnes avec la [Loire](#)... Mon mandat de président s'arrête à la fin de l'année. Je ne sais pas si je serai candidat à un nouveau mandat, mais j'irai jusqu'au bout du Sdage.

Serge POIROT.

## Sécheresse et inondations en débat

La gestion de l'eau de pluie et ses conséquences sont le thème de la conférence-débat, mardi, à l'Espace Benoîte-Groult.



Fanny Chauffin, Pierrick Berthou et Myriam Nemay, membres des collectifs « Nous voulons des paysans » et « Nous voulons des coquelicots », organisateurs de la conférence-débat.

PHOTO : OUEST-FRANCE

« Sécheresse et inondations à Quimperlé : une fatalité ? » : telles sont les questions que poseront Pierrick Berthou, éleveur laitier du Finistère, installé à Poulfanc, à l'orée de la forêt de Toulfoën, et Dominique Williams de l'association Eau et rivières de Bretagne, au cours de leur conférence.

Cette réunion publique sera animée par Didier Tanguy, militant des collectifs « Nous voulons des paysans » et « Nous voulons des coquelicots », organisateurs de la soirée.

L'impact de la gestion agricole, industrielle, urbaine ou domestique de l'eau suscite des questions sur les pratiques agricoles, l'artificialisation des sols, l'arasement des talus et des haies brise-vent, l'usage de l'eau douce dans les industries, la perte des eaux de ruissellement, la construction et bien d'autres points.

Malgré les travaux engagés pour lutter contre les inondations, Quim-

perlé reste vulnérable du fait de sa situation géographique.

Au cours de la première réunion pour une agriculture respectueuse du vivant, en mars 2019, le témoignage d'agriculteurs maraîchers avait révélé l'expression de l'inquiétude et de la tension des jeunes agriculteurs.

Les débatteurs discuteront des liens entre la sécheresse et les inondations et exploreront les possibilités d'y remédier. Ce sera l'occasion de réunir tous les sympathisants du collectif « Nous voulons des coquelicots » du Pays de Quimperlé, créé en septembre 2018 à l'appel de Fabrice Nicolino pour réclamer l'interdiction de tous les pesticides de synthèse.

**Mardi 13 octobre**, à 20 h, grande salle de l'Espace Benoîte-Groult à Quimperlé. Masque obligatoire. Places limitées, sur réservation au 06 76 57 63 71.

**PLUVIAL**

**QUIMPERLÉ**

# Un drainage des eaux de pluie plus écologique à Kerjégu

● Ces aménagements ne seront pas visibles des futurs usagers du centre départemental d'action sociale et des jardins du site de Kerjégu puisqu'ils seront recouverts par la terre puis le gazon. Pourtant, les deux puits perdus réalisés dans le cadre du réaménagement des abords du bâtiment sont la concrétisation des priorités de la ville dans le domaine du développement durable. « Avec ces puisards, les eaux pluviales ne sont plus évacuées vers la rivière mais vers la nappe phréatique. C'est à la fois plus écologique et

moins coûteux puisque ces systèmes de drainage filtrant évitent la pose de tuyaux pour relier les canalisations d'eaux pluviales. Nous envisageons d'en réaliser d'autres quand l'occasion se présentera sur d'autres chantiers dans des bâtiments publics, notamment le futur conservatoire », explique Gérard Jambou, conseiller municipal délégué à la voirie et aux réseaux.

## ***Des fleurs et des plantes mellifères***

Les deux puits perdus ont chacun

une contenance de 30 m<sup>3</sup> pour récupérer les eaux de ruissellement des 300 m<sup>2</sup> de toiture du bâtiment. Ils seront camouflés sous le gazon et les fleurs qui seront plantés cet automne. « Aneth, bleuet, bourrache, coquelicot... Nous avons choisi diverses plantes mellifères pour les abeilles, les papillons. Et avec ce système de drainage, nous n'aurons pas besoin d'arroser les espaces verts », précise Nadine Constantino, adjointe au maire. Ces nouveaux espaces seront accessibles au public à la rentrée.



Les puisards filtrants, installés dans le jardin de Kerjégu, permettront d'évacuer les eaux de pluie vers la nappe phréatique.

# Quimperlé en bref

## À Kerjégu, deux puisards écologiques



*David Simon, responsable du service cadre de vie, Nadine Constantino, adjointe à l'animation touristique et commerciale, Gérard Jambou, conseiller délégué aux travaux, en compagnie de quatre employés de l'entreprise Colas. | PHOTO : OUEST-FRANCE*

C'est bien connu. Les petits ruisseaux font les grandes (et belles) rivières. Sur le site de Kerjégu, près des locaux à vocation sociale de la Ville et du Département, deux puisards filtrants d'une capacité de 30 m<sup>3</sup> chacun ont été installés par des ouvriers de l'entreprise Colas.

« **Nous allons ainsi récupérer les eaux pluviales provenant des 300 m<sup>2</sup> de toiture des bâtiments et les eaux de ruissellement** », ont expliqué, il y a quelques jours, Nadine Constantino, adjointe à l'animation touristique et commerciale, Gérard Jambou, conseiller délégué aux travaux et à la voirie, et David Simon, responsable du service cadre de vie (espaces verts et propreté urbaine).

Ces eaux filtrées descendront et glisseront ensuite dans les nappes phréatiques et dans les rivières. « **Nous avons intégré le développe-**

**ment durable durant notre mandat et dans nos projets pour les six années à venir. C'est une priorité pour nous. Et l'eau en est un élément majeur. Nous ferons la même chose, lors de la construction du futur Conservatoire intercommunal de musique et de danse, dans le secteur de l'actuel centre Guéhenno** », poursuivent les deux élus.

« **Nous voulons préserver au maximum la biodiversité et nous allons monter encore en puissance** », dit encore Nadine Constantino.

Situés dans une cour intérieure de Kerjégu, ils seront recouverts de terre, de gazon et de fleurs. Dans quelques mois, on y verra donc fleurir des coquelicots, des bleuets, de l'aneth, de la bourrache, etc. Non loin d'un potager et d'un petit jardin. Le tout en plein centre-ville.



**LITTORAL**

# Coquillages interdits dans certaines zones

Plusieurs zones de production sont fermées sur le littoral en raison de la contamination de l'eau et des coquillages par des toxines.

En raison de la contamination de l'eau de mer et des coquillages par des « toxines lipophiles phytoplanctoniques » (des algues phytoplanctoniques se développant dans des conditions météorologiques favorables), la pêche, le ramassage, le transport, la purification, l'expédition, le stockage, la distribution, la commercialisation et la mise à la consommation humaine des coquillages sont interdits dans certaines zones du littoral, indique la préfecture du Morbihan dans un communiqué.

Dans certains secteurs, cette interdiction ne concerne que certains coquillages.

## **Les zones de fermeture**

Zone du large (y compris les îles et la bande côtière de la Laïta à Quiberon) : Tous les coquillages, sauf les vernis.

Petite mer de Gâvres : Tous les coquillages.

La rivière d'Étel : Bras de Nostang, Anse du Kerihuelo, Anse du Listrec, La Côte, Beg Er Vil, Anse du Sach : Tous les coquillages sauf les huîtres et les palourdes.

La bande côtière entre la rivière d'Étel et Penthièvre : les tellines.

La baie de Kervoyal, l'embouchure de la Vilaine (Le Branzais), la baie de la Vilaine (Le Halguen) : tous les coquillages sauf les palourdes.

La côte de la Mine d'Or (Le Maresclé), le littoral damganais (côté océan), l'étier de Billiers et la Laïta amont et aval : tous les coquillages.

La baie de Pont Mahé : tous les coquillages, sauf les huîtres.

Les coquillages exclus de cette interdiction ont démontré leur non-toxicité, lors du suivi réalisé par Ifremer. Ces interdictions s'appliqueront jusqu'au rétablissement d'une situation sanitaire satisfaisante.

**Renseignements** : [www.atlas-sanitaire-coquillages.fr/statuts](http://www.atlas-sanitaire-coquillages.fr/statuts) et direction départementale des territoires et de la mer - délégation à la mer et au littoral au 02 56 63 75 30.

**CLOHARS-CARNOËT**

# Les usagers des ports doivent attendre le feu vert du préfet

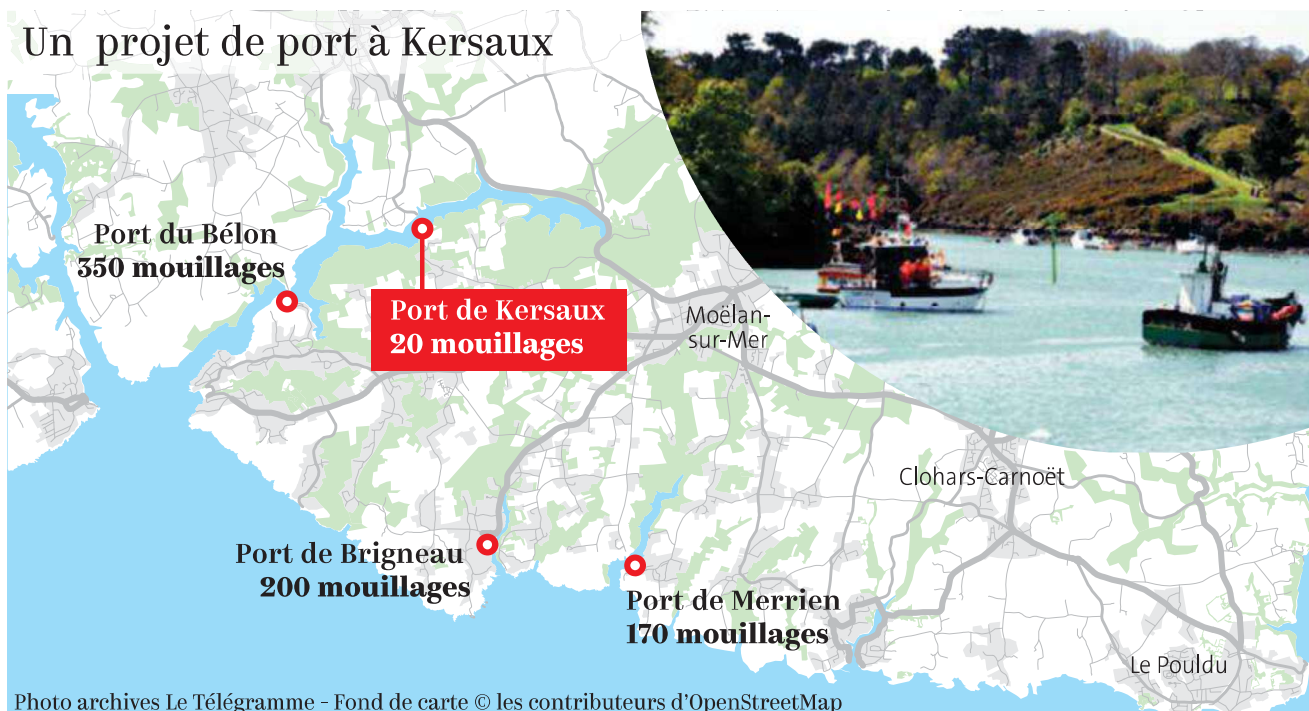
● L'association des pêcheurs plaisanciers des ports de Clohars Carnoët (l'APPPCC) a interpellé le maire Jacques Juloux, sur la possibilité de reprendre la pêche loisir et l'entretien des bateaux.

Le premier magistrat leur répond par le communiqué suivant : « Le Premier ministre a annoncé, le jeudi 7 mai, la possibilité de redémarrage des activités nautiques et de plaisance à compter du 11 mai. Par arrêté préfectoral, le

redémarrage de l'activité des ports de la commune de Clohars-Carnoët est conditionné à l'élaboration d'un protocole sanitaire portuaire qui doit prendre en compte les règles sanitaires de nature à garantir la protection du personnel et des usagers. Cette demande a été transmise au Préfet et, dès acceptation de notre demande, nous autoriserons l'ouverture de la plaisance ».



Les plaisanciers devront attendre pour sortir du port de Doëlan.



## MOËLAN-SUR-MER

# Vers un quatrième port communal ?

Marcel Le Pennec, le maire de Moëlan, a annoncé ce mercredi, la demande officielle de création d'un nouveau port à Kersaux, avec une vingtaine de mouillages.

● Lors du conseil municipal de Moëlan-sur-Mer, mercredi dernier, le maire, Marcel Le Pennec, expliquait : « Il y a actuellement un aller et retour entre la mairie de Moëlan et les Affaires maritimes, afin de demander l'établissement d'une zone de mouillages et d'équipements légers à Kersaux. Nous som-

mes en pleine discussion, le dialogue est permanent et je vais faire mon possible pour que le dossier soit complété avant de partir ».

### **Pérenniser les mouillages**

« Mon grand souhait était de pouvoir pérenniser ces mouillages qui autrefois appartenaient à la Direction départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) », a d'emblée indiqué le premier magistrat.

Pour rappel, à partir de 2018, les usagers de l'anse de Kersaux ont reçu une lettre de la DDTM leur disant que les mouillages ne seraient désormais plus renouvelés. La raison mise en avant était la dégradation des rias, « qui n'est pas forcément du fait des pêcheurs plaisanciers. Il est impératif de maintenir l'ostréiculture sur le Bélon et il faut aussi maintenir la plaisance. J'ai essayé de défendre ces pêcheurs plaisanciers de Kersaux, qui se sont regroupés, et là c'est d'accord : on demande à la

Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) de nous créer, officiellement, un nouveau port sur la commune, à Kersaux, avec une vingtaine de mouillages », a indiqué le maire.

### **« Un message aux suivants »**

D'où le dossier, « qui a déjà été examiné par les Affaires maritimes qui ont rendu un certain nombre de remarques, comme de passer de 30 à 20 mouillages. Il n'est donc pas terminé mais je pense honnêtement que ce port de Kersaux sera créé. Et je le souhaite. Un nouveau port communal », continuait Marcel Le Pennec, avant de terminer : « Cela sera rendu possible si le dossier est bien ficelé et si les contraintes environnementales de ce site sont bien prises en compte, comme le fait que l'on soit au milieu d'un des sites ostréicoles les plus prestigieux. Il faut absolument bien réfléchir à ces aspects. C'est un message que je laisse aux suivants ».

**INONDATION**

## QUIMPERLÉ

La ville, le Smeil et la DDTM ont réceptionné les « repères de crue ». Au premier plan, les créateurs Dorian Taburet et Antoine Mingy, ainsi que le métallier Jean-Baptiste Patris. Le Télégramme/Roland Fily



## Derrière le granit, les inondations

Trois « maisonnettes » en granit ont été positionnées sur l'un des parapets de la place Charles-de-Gaulle, ce mardi, à l'intérieur desquelles on peut observer l'état de la ville sous les eaux, lors des différentes crues des années passées.

**Roland Fily**

● C'est l'un des chapitres inscrits au Papi, programme d'actions de prévention des inondations, à Quimperlé : « Amélioration de la

connaissance et de la conscience du risque ». Là où se rejoignent Isole et Ellé, place Charles-de-Gaulle, ce sont trois « maisonnettes » qui ont été installées ce mercredi. Par les petites fenêtres taillées dans ces petites façades de granit, on peut observer l'état de la ville sous les eaux. Des images des crues de 1925, 1995, 2000, 2001 et 2014, quatorze vues au total, ont été choisies.

Ces objets de mémoire ont été imaginés par Dorian Taburet, architecte à Concarneau, et Antoine Mingy, designer de l'Atelier Kloum à Quimper.

### « Boîtes à mémoire »

« Le repère de crue symbolique, c'est la maison inondée. On est tous des habitants », souligne Antoine Mingy. Et ces « boîtes à mémoire » sont aussi « des objets de design dans l'espace public ». Ils viennent

dans une continuité de ce qui a déjà été présenté à Quimperlé.

Le maire, Michaël Quernez, a souligné le travail mené avec la Société d'histoire et les Bâtiments de France, « pour une approche respectueuse du lieu et intéressante. Ce sont des images parlantes qui matérialisent les choses ».

Le budget de cette réalisation, sous maîtrise d'ouvrage de la ville, était de 10 000 €, subventionné à 50 % par l'État et 30 % par le Département.

Cette installation fera l'objet de médiation en 2020 sur la thématique « Eau et paysage », menée par le pôle culture et patrimoine de la ville en lien avec le service tourisme de Quimperlé Communauté.

Les trois « maisonnettes » ont été fabriquées par Jean-Baptiste Patris, métallier à Concarneau, et la marbrerie Pythagore de Laniscat (22).

# Inondations : des maisonnettes pour se souvenir

La ville est marquée par les caprices et les inondations de l'Ellé, de l'Isole et de la Laïta. Des maisonnettes, avec des photos des grandes crues depuis 1925, sont désormais visibles place Charles-de-Gaulle.

Michaël Quernez, le maire, s'enthousiasme : « **C'est une approche intéressante et respectueuse du lieu, du patrimoine et de l'histoire.** » Daniel Le Bras, conseiller délégué à l'eau à la lutte contre les inondations : « **Il ne faut pas oublier toutes ces inondations. Il s'agit de la mémoire de la ville. En plus, avec cette réalisation, nous avons eu un souci et une volonté esthétiques.** »

Pierre Timmerman, du Smeil (Syndicat mixte Ellé - Isole - Laïta), indique : « **C'est une action de la Ville. Elle s'intègre dans le cadre du Papi, le Programme d'actions et de prévention des inondations. Nous avons donné carte blanche aux concepteurs. Il s'agit d'œuvres sur la mémoire et les inondations. Elles ne sont pas imposantes et ont été réalisées à partir des recommandations de l'Architecte des bâtiments de France et l'association Histoire et patrimoine de Kemperle.** »

## « Boîtes à mémoire »

Certes, il y avait déjà en basse-ville des marqueurs de crues. Mais désormais, pour se rappeler des années 1925, 1995, 2000 et 2013-2014, il y a trois maisonnettes. Elles ont été fixées sur le muret surplombant la Laïta, côté place Charles-de-Gaulle.

Elles ont été conçues et réalisées par Dorian Taburet, architecte à Concarneau, et Antoine Minguy, designer à l'atelier Kloum de Quimper. Avec la participation de Jean-Baptiste Patris, serrurier-métalliseur, à Bannalec.

Ces maisonnettes sont en granit bleu de Lanhélin, en Ille-et-Vilaine. Stylisées, elles représentent trois des maisons d'habitation du quai Brizeux se trouvant juste en face, et touchées par les montées des eaux.

Pour jeter un œil par les petites fenêtres de ces « **boîtes à vue, de ces boîtes à mémoire** », il faut se pencher. Et là, on découvre des photos ancien-



Des élus, Michaël Quernez et Daniel Le Bras ; des techniciens, ainsi que Dorian Taburet, architecte ; Antoine Minguy, designer, et Jean-Baptiste Patris, serrurier-métalliseur de Bannalec, hier matin place Charles-de-Gaulle, pour la pose des trois maisonnettes.

PHOTO : OUEST-FRANCE

nes des grandes crues depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. C'est très surprenant. « **L'un des objectifs était de ne pas investir massivement les lieux.** »

## « Objets de design »

La pose de ces trois maisonnettes a nécessité le déplacement d'un des panneaux explicatifs. Coût de cette installation : 10 000 €, avec 50 % de subvention de l'État, 30 % du conseil départemental, les 20 % restants étant à la charge de la Ville. Soit 2 000 €.

Dorian Taburet et Antoine Minguy se connaissent depuis les « **Beaux-Arts. Pour réaliser ce travail, nous**

**avons associé deux métiers. Nous voulions surtout réussir à implanter et à intégrer ces créations dans le paysage urbain déjà existant. Nous avons également souhaité reprendre la typologie des maisons d'en face. La maison, c'est un symbole fort.** »

Pour les deux hommes, « **celui qui fait doit aussi penser et celui qui pense doit aussi faire** ». Ils ont donc travaillé avec un jeune serrurier-métalliseur de Bannalec, Jean-Baptiste Patris.

Ces trois petites demeures sont des « **objets de design. Nous sommes un peu dans la continuité de l'expo-**

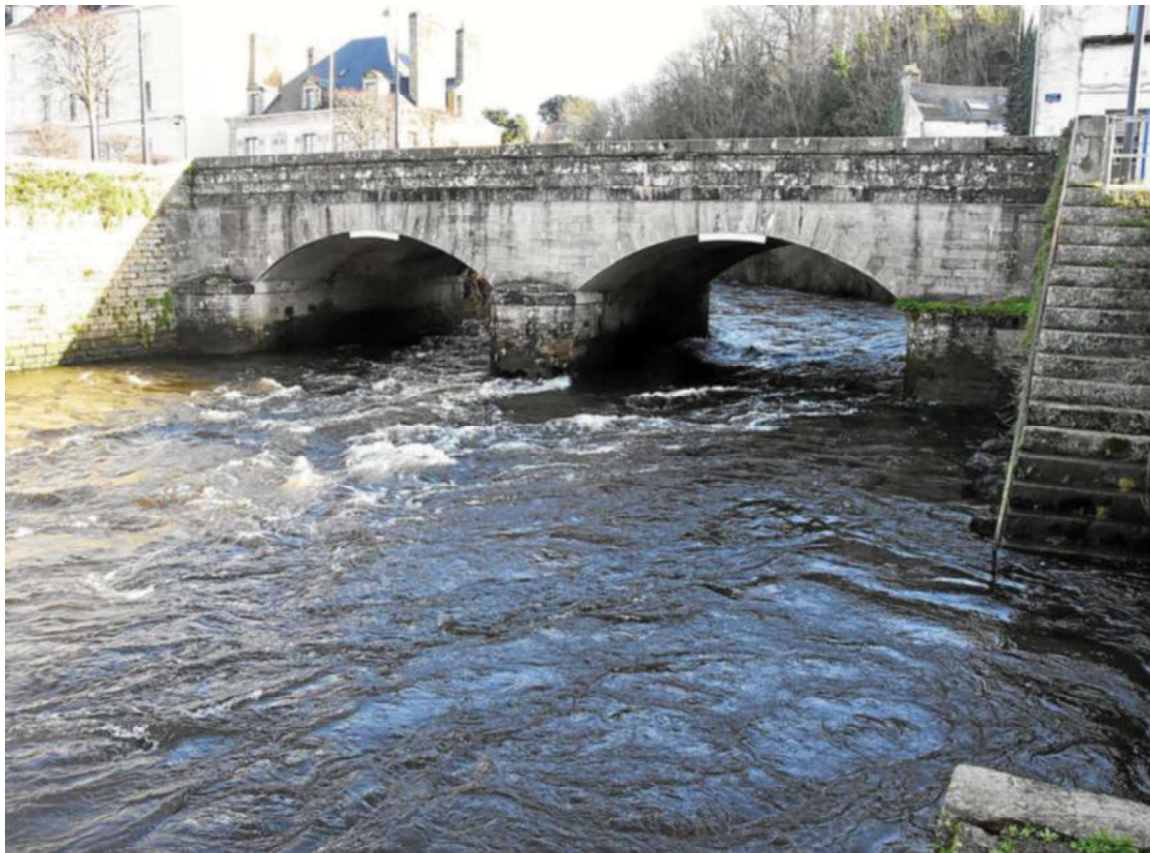
**sition de la ville, Design, escales bretonnes** », glisse Antoine Minguy. Cet été, il avait été l'un des commissaires de ce rendez-vous estival aux Ursulines et à la Maison des achers.

Du côté de la mairie, on annonce que, courant 2020, ce dispositif va déclencher des « **actions de médiation sur le thème de l'eau et des paysages.** »

Des actions qui seront « **menées par le pôle culture et patrimoine de la Ville, en lien le service Tourisme - Pays d'art et d'histoire de Quimperlé communauté** ».

Vincent THAËRON.

L'un des scénarios prévoit la création d'une troisième arche en rive gauche du pont du Bourgneuf. Le Télégramme/Roland Fily



## Pont du Bourgneuf : trois scénarios à chiffrer

L'étude menée dans le cadre du Papi (\*) sur un éventuel aménagement du pont du Bourgneuf, pour minimiser l'effet des crues en basse ville de Quimperlé, montre un gain maximum de 20 cm de hauteur d'eau sur la place Lovignon. Cela au prix d'importants travaux non encore chiffrés.

● Trois scénarios de transformation du pont du Bourgneuf qui enjambe l'Ellé au Bourgneuf ont été modélisés par la société ISL-Ingénierie depuis

un an (\*\*), dans le cadre de l'étude menée dans le cadre du Papi (\*). Leur objectif : minimiser l'effet des crues en basse ville de Quimperlé.

Le premier scénario serait d'effacer le pilier central pour la création d'un pont avec une seule voûte en anse de panier. Le deuxième dessine un re-profilage du quai Surcouf. Et le troisième scénario observé s'appuie sur la combinaison de la construction d'une troisième arche en rive gauche du pont du Bourgneuf et d'un re-profilage du quai Surcouf.

### **Déterminer la pertinence des travaux**

L'analyse hydraulique de ces trois scénarios, basée sur les hauteurs de crues de décembre 2000 et décembre 2013 établit que : « Localement, les niveaux d'eau de l'Ellé peuvent être abaissés de 30 à 40 cm pour des crues type 2013 ou 2000 (abaissement de 20 cm sur la place Lovignon), mais la hauteur d'eau résiduelle

reste néanmoins supérieure au mètre pour une crue type 2013, et supérieure à 2 m pour une crue type 2000 ».

Un gain est également observé sur les vitesses d'écoulement le long des barrières du quai Brizeux.

Pour statuer sur la faisabilité et la pertinence de ces travaux, également conditionnés par l'obtention de subventions de l'État et du Département, « un chiffrage précis des coûts de ces trois scénarios d'aménagement ainsi qu'une analyse multicritère et un outil d'aide à la décision sont en cours d'élaboration », indique le Smeil (Syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta).

*\* Programme d'actions de prévention des inondations.*

*\*\* Le bureau d'études s'est appuyé sur les recherches menées précédemment (SCE 2001 et ISL 2005). Coût de l'étude : 40 000 € (50 % État, 30 % département du Finistère).*



Jeudi 14 mai 2020

**QUIMPERLÉ**

# Les barrières anti-crués remerciées

Les barrières anti-crués ont été enlevées ce mercredi matin, sur le quai Brizeux à Quimperlé. Elles ont bien servi cet hiver, après les différents épisodes de montée des eaux.

**Cyril Bottollier-Lemallaz**

● La vie reprend son cours et la Laïta court dans son lit, bien bordée. Les services techniques municipaux ont enlevé, comme chaque année, les barrières anti-crués, le long du quai Brizeux, à Quimperlé, ce mercredi matin. Leur réaménagement a été testé et approuvé, cet hiver, après les différents épisodes de montée des eaux. Installées le 25 octobre dernier, ces barrières ont été rehaussées de



Les barrières anti-crués ont été enlevées, ce mercredi matin, sur le quai Brizeux, après avoir été sollicitées cet hiver.

20 cm et allongées de neuf mètres linéaires. Un muret en béton d'une quarantaine de mètres complète le dispositif. La mairie rappelle : « Un escalier de franchissement des barrières a également été installé pour sécuriser les promeneurs et leur éviter de marcher sur la route (comme c'était le cas auparavant). Des gradins ont été aménagés pour

permettre aux marcheurs de s'y asseoir le temps d'une pause ». Coût des travaux, pris en charge par la Ville, l'État et le Département : 57 000 €.

Les barrières enlevées, le parcours de découverte le long de la Laïta est à nouveau accessible en entier. De quoi l'arpenter désormais, tout en respectant les gestes... barrière.

# Quimperlé en bref

---

## Les barrières anti-inondations ont été retirées

Les barrières anti-inondations avaient été installées le 25 octobre dernier, le long d'une partie du quai Brizeux, en basse-ville. Et cet hiver, elles ont démontré toute leur efficacité, évitant que l'eau n'envahisse le quai, les commerces et les maisons d'habitation.

Pour faire face à la montée des eaux, la Ville, l'État et le Département avaient investi 57 000 €. Une somme qui a permis de prolonger les barrières de neuf mètres linéaires, de les rehausser de 20 centimètres et de créer un muret d'une quarantaine de mètres. Après un an d'étude, Quimperlé renforce ainsi son dispositif anti-crues de façon à faire encore davantage barrage à la montée des eaux quai Brizeux.

Un escalier de franchissement des barrières a également été installé



*Hier matin, les employés communaux ont enlevé des barrières anti-inondations.*

| PHOTO : OUEST-FRANCE

pour sécuriser les promeneurs et leur éviter de marcher sur la route (comme c'était le cas auparavant). Des gradins ont été aménagés pour permettre aux marcheurs de s'y asseoir le temps d'une pause.

# Le Télégramme

Mercredi 29 juillet 2020/ www.letelegramme.fr / Tél. 09.69.36.05.29

Déjà durement touchés en 1995, les commerces et immeubles de Quimperlé ont eu à subir une nouvelle crue de la Laïta en décembre 2000. Les flots de l'Ellé et l'Isolé ont envahi les rues et les quais, et ravagé la basse ville.

Archives François Destoc/Le Télégramme



## La crue historique de 2000 sera commémorée le 13 décembre

Un événement culturel commémorera le 13 décembre prochain la crue historique qui a frappé Quimperlé, il y a 20 ans. D'autres suivront au printemps 2021.

**Stéphane Guihéneuf**

● Les images et les conséquences des inondations de décembre 2000 à Quimperlé sont dans toutes les têtes. Il y a vingt ans, le 10 décembre vers 17 h, les quais de la basse ville

étaient envahis par près de 80 cm d'eau. Deux jours plus tard, la ville est coupée en deux. La Laïta a dépassé les 5,39 m et 58 personnes seront évacuées. La décrue qui commencera le 14 décembre ne laissera aux habitants qu'un répit de quel-

ques semaines.

### **En deux temps**

Pour célébrer le vingtième anniversaire de cette crue historique à Quimperlé, le Syndicat Mixte Ellé-Isolé-Laïta (Smeil) a décidé d'organiser un événement culturel en basse ville. Le rendez-vous devrait se décliner en deux temps. Un premier rendez-vous est prévu le 13 décembre 2020 « à la date anniversaire » et un second, au printemps 2021, proposera « une série d'événements ». Des rendez-vous qui restent à définir

mais le budget alloué à cet événement culturel, conception et réalisation, est plafonné à 25 000 € TTC.

### **Chaque alerte en décembre 2019**

Outre l'évocation d'un souvenir douloureux, ce double rendez-vous entend également promouvoir la « culture du risque », notamment auprès des Quimperlois résidant en basse ville. Il s'agit aussi « de rappeler l'ensemble des travaux réalisés depuis pour réduire le risque d'inondation et communiquer sur les

actions et études toujours en cours pour chercher de nouvelles solutions », précise le document d'appel d'offres.

On se souvient qu'en décembre 2019, la Laïta, dont le seuil critique fixé à 3,80 risquait d'être atteint, avait donné quelques sueurs froides. Finalement, après les dernières inondations de 2013-2014, Quimperlé avait échappé au pire grâce aux barrières anti-crues et aux 20 cm rajoutés à ces dernières en 2018. Reste qu'en ce dimanche de décembre 2019, l'alerte avait été chaude.



Le chiffre

**5,80 m** Au plus fort des inondations de 2000, le 13 décembre, l'eau est montée jusqu'à 5,80 m en basse-ville de Quimperlé.



Vous souhaitez recevoir Le Télégramme chaque jour à domicile ?

CONTACTEZ-NOUS

N° 02 98 34 34 34

# Quimperlé

La rédaction de Quimperlé  
09 69 36 05 29, n° lecteurs et abonnés (prix d'un appel local)  
quimperle@letelegramme.fr  
9, rue Mellac  
facebook.com/letelegramme.quimperle

Contactez-nous

Décembre 2000, la place Hervo, à Quimperlé, est sous les eaux. Archives Collection privée



## Quimperlé, une ville marquée par l'eau

Quimperlé est une ville marquée par l'eau. Les crues ont été nombreuses, celle de décembre 2000 aura atteint des records.

L'Ellé, qui prend sa source à Glomel (Côtes-d'Armor), s'étend des hauteurs des Montagnes noires jusqu'à Quimperlé. Elle reçoit les eaux de plusieurs affluents dont l'Aër, le Naïc et l'Inam.

Quant à la Laïta, dans laquelle se jette notamment le Dourdu (au niveau du club de kayak quimperlois), elle est fortement marquée par les remontées marines. C'est là, en fin d'estuaire, à la confluence, que s'est développée la ville de Quimperlé.

### 2 Des inondations par débordement

Les inondations qui ont frappé Quimperlé ces dernières années ont toutes été des inondations par débordement des cours d'eau. Un phénomène qui s'explique par un enchaînement de faits : c'est d'abord, les semaines précédant le débordement, une forte pluviométrie qui, en amont, va gorger d'eau les sols.

C'est ensuite un épisode pluvieux important qui, sur des sols déjà fortement saturés, va déclencher ruissellement et débordement. Ainsi, en décembre 2000, le débit

de l'Isolle a atteint 167 m<sup>3</sup>/s (contre 4 m<sup>3</sup>/s en débit moyen) et celui de l'Ellé est monté à 260 m<sup>3</sup>/s (contre 9,3 m<sup>3</sup>/s en débit moyen).

Ce phénomène de débordement est accentué lorsque de forts coefficients de marée (supérieur à 100) affectent la Laïta.

### 3 Des inondations depuis 1642

Avec 5,80 m la crue du 13 décembre 2000 est la plus forte que Quimperlé ait connu à ce jour. Les crues ont jalonné l'histoire de la cité comme le rappelle l'historien quimperlois Alain Pennec dans une monographie publiée en 2001 (\*).

Les premières inondations répertoriées sont datées du 25 octobre 1642. L'hiver 2013-2014, quant à lui, a vu se succéder une série d'inondations mais c'est en décembre 2000 qu'une crue historique frappe Quimperlé avec un record de 5,80 m le 13 décembre. Record qui était jusqu'alors de 4,52 m, en 1995. Mais que dépasseront les crues de janvier 2001 (4,85 m) et 2014 (4,71 m).

### 4 Des travaux réalisés depuis 2000

Au fil des siècles, les travaux menés sur l'Isolle, en amont de l'ancien Pont-Salé, comme ceux sur l'Ellé ont participé à réduire les lits des rivières.

Au lendemain de la crue historique de décembre 2000, des travaux ont été lancés sur l'Isolle - creusement du lit, clapet, nouveau Pont-Salé - comme sur l'Ellé - creusement du lit, déroctage.

Les dommages des inondations de 2000 s'élevaient à 16 M€, le coût des travaux à 6 M€ dont 1,50 M€ à la charge de Quimperlé. En 2014, les dommages se chiffrent à 5 M€, les travaux à 3 M€ dont 400 000 € à la charge de la Ville.

En décembre 2019, les barrières installées le long du quai Brizeux ont permis de contenir la Laïta et d'éviter une nouvelle catastrophe. Le dimanche 22 décembre 2019 l'alerte aura été chaude.

(\* ) À lire : Société d'histoire du pays de Kemperle, « Histoire des inondations à Quimperlé, quelques aspects, n° 29 », janvier 2001.

## En bref

### Danièle Kha, nouvelle présidente du Smeil



Archives Le Télégramme

Danièle Kha, adjointe à Quimperlé, est la nouvelle présidente du syndicat mixte Ellé-Isolle-Laïta (Smeil). Celle qui est aussi vice-présidente en charge de l'environnement à Quimperlé communauté remplace Daniel Le Bras, ancien conseiller municipal de Quimperlé en charge de l'eau et des inondations.

Présidente depuis quelques semaines, Danièle Kha va assurer la transition avant l'installation, courant 2021, d'un nouveau syndicat qui fusionnera le Smeil, le syndicat du bassin du Scorff et celui du Blavet. L'élue quimperloise n'envisage pas de prendre la présidence de cette nouvelle entité mais « je serai dans les instances ».

Pour l'heure, le Smeil assure l'animation du schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (Sage) Ellé-Isolle-Laïta, est en charge du Programme d'action de prévention des inondations (Papi) Ellé-Isolle-Laïta. Le syndicat est également coordonnateur du site Natura 2000 rivière Ellé.

### Les commémorations des inondations annulées

Le vingtième anniversaire de cette crue historique à Quimperlé aurait dû être célébré ce dimanche 13 décembre 2020.

Mais dans le contexte sanitaire lié à la covid-19, le syndicat mixte Ellé-Isolle-Laïta (Smeil) a décidé de les annuler. Le marché d'appel d'offres a été annulé.

Ces commémorations devaient prendre la forme d'un événement culturel en basse-ville, décliné en deux temps. Le premier rendez-vous était prévu le 15 décembre 2020, « à la date anniversaire ». Un second, au printemps 2021, proposera « une série d'événements ».

Ces commémorations visaient à promouvoir la « culture du risque » mais aussi à rappeler les travaux réalisés pour réduire le risque d'inondations.

13 décembre 2000  
**Crue historique à Quimperlé**

Stéphane Guihéneuf

### 1 Un large bassin-versant

Le bassin-versant de la Laïta, fleuve côtier né du mélange des eaux des rivières Isolle et Ellé, s'étire sur 917 km<sup>2</sup>. L'Isolle, qui prend sa source à Roudouallec (Morbihan) et traverse notamment Scaër, ne reçoit que de faibles affluents.

# Test du système d'alerte inondations samedi 5 décembre



**Le test d'alerte inondations se déroulera ce samedi 5 décembre.** Photo d'archives

● Dans un communiqué, la Ville de Quimperlé informe la population qu'elle effectuera un test d'alerte inondations ce samedi 5 décembre. En effet, la ville dispose d'un système automatisé d'alerte dénommé Inforisques. Il permet de prévenir par téléphone les personnes abonnées au service en cas de crue de la Laïta, de l'Isole ou de l'Ellé. Le test se déroulera à 11 h. Les riverains ins-

crits au service recevront un appel.

## **Pratique**

*Les personnes qui le souhaitent peuvent s'y inscrire depuis le site de la Ville, par e-mail à [risques-majeurs@villequimperle.fr](mailto:risques-majeurs@villequimperle.fr) ou en appelant le bureau des risques majeurs au 06 18 52 52 92 de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, du lundi au vendredi. L'abonnement au service Inforisques est gratuit.*

## **La Laïta en vigilance jaune**

La Laïta a été placée en vigilance jaune par le Service de Prévention des Crues de Rennes. Aucune mesure particulière n'a été mise en œuvre par la Ville. Mais de légers débordements pourraient avoir lieu au bout des quais Brizeux et Surcouf lors de la pleine mer de ce mardi (vers 8 h), avec 2,90 m (plus ou moins 10 cm). Après la perturbation Brendan, arrivée par l'ouest ce lundi, une nouvelle perturbation traversera la région ce mardi.

Numéro vert de la Ville : 0 800 820 829 (appel gratuit depuis un fixe).

# La Laïta, à nouveau en vigilance jaune

À Quimperlé, le tronçon Laïta a été placé en vigilance Jaune.

14 01 2020 OF



*La Laïta, à nouveau en vigilance jaune à Quimperlé.*

| PHOTO : OUEST-FRANCE

À Quimperlé, le tronçon Laïta a été placé en vigilance jaune, ce lundi, par le Service de prévention des crues de Rennes.

De très légers débordements pourraient avoir lieu lors de la marée haute de ce mardi 14 janvier dans l'après-midi. Aucune mesure particulière n'a été mise en œuvre.

De légers débordements pourraient avoir lieu au bout du quai Surcouf lors de la pleine mer de mardi matin, vers 8 h. Le Service de prévention des crues prévoit des hauteurs

de 2,90 m + /- 10 cm pour la pleine mer de ce mardi matin.

La Ville et ses services suivent la situation avec attention et informeront de l'évolution des événements.

Certains cours d'eau peuvent connaître une montée rapide des eaux. Il faut rester vigilant et se conformer à la signalisation routière.

Un numéro vert mis en place par la Ville permet de suivre l'évolution de la situation et des mesures mises en œuvre : 0 800 820 829 (appel gratuit depuis un poste fixe).

# Crue : la Laïta à la hausse

● Maintenue en vigilance jaune, ce mardi 14 janvier, la Laïta devrait connaître de nouveaux débordements en soirée et mercredi matin, vers 8 h 40, lors de la pleine mer, sur les quais Surcouf et Brizeux.

Le stationnement et la circulation sont interdits quai Surcouf. Le stationnement est interdit le long du quai Brizeux, à partir de la fin d'après-midi. En fonction de l'évolution de la situation, la circulation des véhicules pourrait être interdite quai Brizeux.

Afin d'écartier tout risque engendré

par les éventuels débris flottants, le cheminement piétonnier, le long des barrières anti-inondation, pourrait également être interdit.

Le Service de Prévention des Crues prévoit des hauteurs de : 3,22 m (plus ou moins 15 cm) pour la pleine mer de ce mardi soir (vers 20 h 20) ; de 3,62 m (plus ou moins 15 cm) pour la pleine mer de mercredi matin (vers 8 h 40).

**Numéro Vert de la Ville : 0 800 820 829 (appel gratuit depuis un poste fixe).**



**Le quai Surcouf, fermé à la circulation et au stationnement, ce mardi.** Photo d'archives



# Une nouvelle vigilance pour la Laïta

La vigilance Jaune est maintenue. Une pré-cellule de crise s'est mise en place à Quimperlé.



*La Laïta à Quimperlé est maintenue en vigilance Jaune.*

| PHOTO : OUEST-FRANCE

La vigilance Jaune a été maintenue ce mardi par le Service de prévention des crues de Rennes. Une pré cellule de crise s'est réunie en milieu de matinée, mardi, aux services techniques municipaux.

Un message d'alerte est programmé et destiné aux riverains des secteurs Brizeux, Surcouf et Viaduc *via* le système d'alerte téléphonique.

Un message d'information est également prévu pour les riverains des secteurs de la place Lovignon et la rue Brémond-d'Ars, côté rivière.

## **Vigilance de mise**

Les services de la ville restent vigilants quant à l'évolution de la situation, notamment pour le pic de marée du début de soirée ce mercredi, même si le service de prévention n'a pas encore donné de prévisions pour ce moment.

Lors de la pleine mer de ce mercre-

di matin, vers 8 h 40, des débordements pourraient avoir lieu Quai Surcouf et Quai Brizeux.

Les hauteurs d'eau attendues étaient de 3,22 m +/- 15 cm pour la pleine mer de mardi, vers 20 h 20, et sont de 3,62 m +/- 15 cm pour la pleine mer de ce matin, vers 8 h 40.

## **Les mesures prises**

Le stationnement et la circulation sont interdits quai Surcouf. Le stationnement sera interdit le long du Quai Brizeux à partir de la fin d'après-midi, mardi.

En fonction de l'évolution de la situation, la circulation des véhicules pourrait être interdite quai Brizeux.

Afin d'écartier tout risque engendré par les éventuels débris flottant, le cheminement piétonnier le long des barrières anti-inondation pourrait également être interdit.

# La Laïta a débordé quai Surcouf

16 01 20 OF

La Laïta est sortie de son lit mercredi matin.

Un peu avant 9 h, l'eau a légèrement débordé quai Surcouf.



*La Laïta, ce mercredi matin, à 9 h. À gauche, on remarque que le quai Surcouf est impraticable.*

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Le service de prévention des crues de Rennes l'avait prévu, le niveau de la Laïta devait atteindre ce mercredi matin à 8 h 40, 3,62 m (plus ou moins 15 cm). Force est de constater que la Laïta est bien sortie de son lit ce mercredi matin.

À 8 h 40, l'eau a débordé sur le quai Surcouf. Le stationnement et la circulation y sont interdits. Grâce aux barrières de protection anti-inondations, le quai Brizeux n'était, lui, pas touché. La circulation était donc toujours ouverte à cet endroit.

Ce mercredi matin, des agents communaux, ainsi que Michaël Quenez, maire de Quimperlé, étaient sur place, tout comme Gérard Jambou, conseiller délégué aux travaux.

Le dispositif est allégé et aucune interdiction n'est dorénavant prévue quai Brizeux. Le quai Surcouf reste interdit au stationnement et à la circulation, des débordements pouvant avoir lieu lors des pleines mers. Le tronçon Laïta a été maintenu en vigilance jaune ce mercredi 15 par le

SPC. Dans le même temps, les prévisions du service de prévention des crues ont été revues à la baisse.

Lors des pleines mers de mercredi soir (vers 22 h) et de jeudi matin (vers 9 h 30), des débordements pourraient avoir lieu quai Surcouf. Le stationnement et la circulation y restent interdits. Le Service de prévention des crues prévoit des hauteurs de 3,12 m (plus ou moins 15 cm), pour la pleine mer de ce mercredi soir ; et 2,95 m (plus ou moins 15 cm), pour celle de jeudi matin.

Dans un communiqué, la ville rappelle également que « **certains cours d'eau peuvent connaître une montée rapide des eaux. Restez vigilants, conformez-vous à la signalisation routière et tenez-vous informé de la situation. Un numéro vert mis en place par la Ville vous permet de suivre l'évolution de la situation et des mesures mises en œuvre : 0 800 820 829 (appel gratuit depuis un poste fixe) ».**

## Le Faouët

« En deux jours, l'équivalent de treize jours de pluie »



*L'Ellé a pris ses aises dans les champs, au Pont-Blanc.*

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Après les fortes pluies de ces derniers jours, les rivières débordent dans certaines communes.

Au Pont-Blanc, à la limite du territoire de Langonnet, la rivière Ellé est une nouvelle fois sortie de son lit et a inon-

dé les prés. « **Depuis lundi, soit en deux jours, il est tombé l'équivalent de treize jours de pluie** », confiait un riverain venu admirer ce panorama inhabituel « inondé » de soleil pour quelques heures.

# La Laïta toujours en vigilance jaune

● Le tronçon Laïta a été maintenu en vigilance jaune, ce vendredi, par le Service de prévention des crues de Rennes. Toutefois, le dispositif de la ville sera levé en début de ce vendredi après-midi. Le stationnement

et la circulation seront de nouveau possibles, quai Surcouf. Le Service de prévention des crues prévoit des hauteurs de 2,52 m (+ ou - 15 cm) pour la pleine mer de ce vendredi, vers 23 h 45.

04 02 2020 LT

## 17 jours de pluie en janvier



Après des précipitations supérieures à 250 mm en octobre, novembre et décembre, janvier a été aussi arrosé : 266 mm enregistrés chez Henri Daëron, au nord de la commune, et 200 mm chez Jean-François Quéré, au sud. Dans les deux cas, il y a eu 17 jours à plus de 2 mm, avec des pointes à plus de 40 mm

les 10 et 11 janvier. « Il est tombé plus d'un mètre de pluie sur les quatre derniers jours », souligne Jean-François Quéré. La station Vigicrue sur l'Isole, à La Boissière, témoigne de ces variations avec des montées du niveau d'un mètre en quelques heures le 14 et le 30 janvier.

10 02 2020 LT

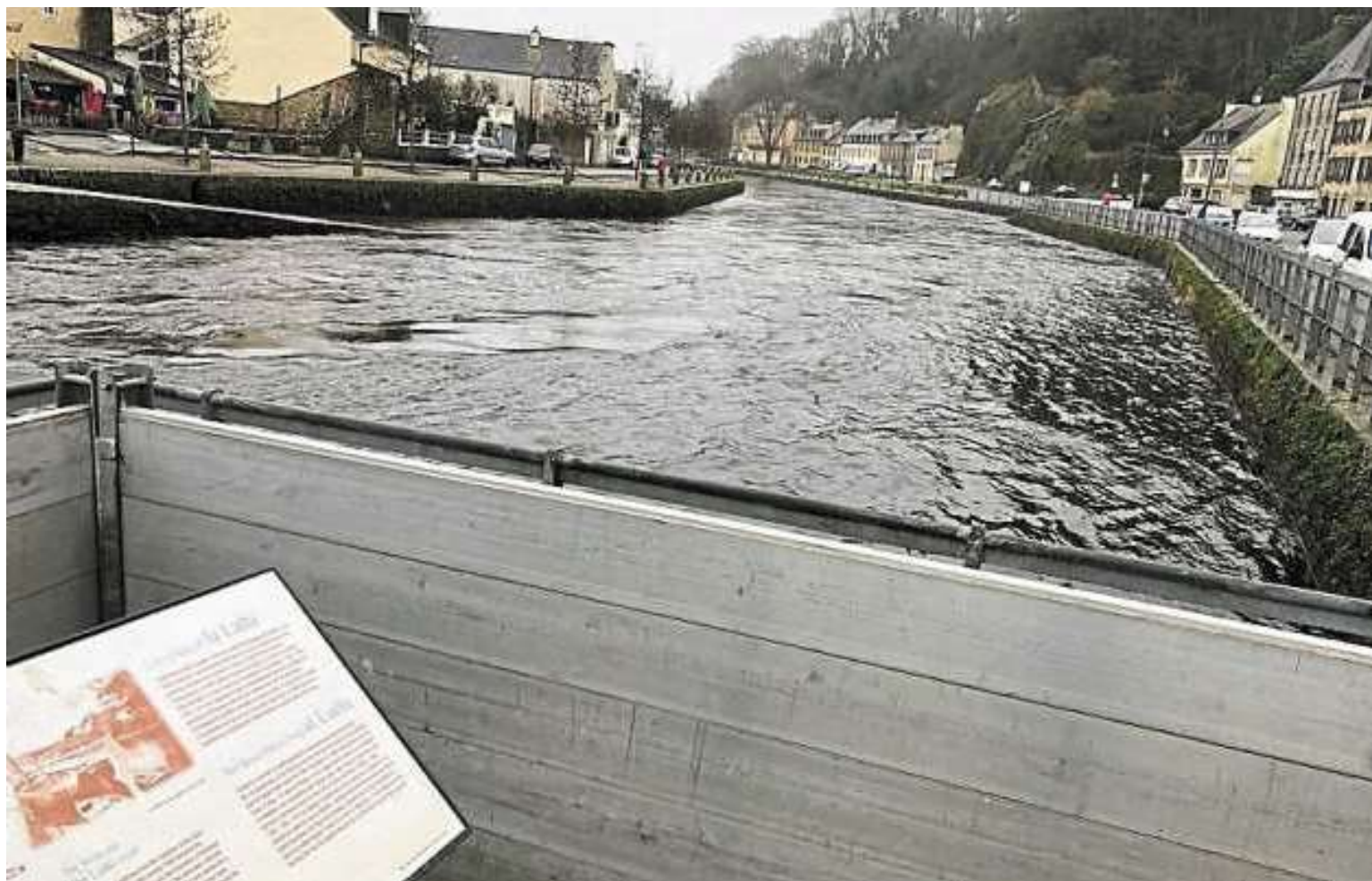


## **Quimperlé CRUE : LA LAÏTA EN VIGILANCE JAUNE**

En raison des coefficients de marée élevés et des surcotes marines dues à la tempête Ciara, le tronçon Laïta a été placé en vigilance Jaune, ce dimanche.

# Tempête *Ciara* : la Laïta en vigilance jaune

Hier, le bassin Laïta a été placé en vigilance jaune. Une vigilance valable pour ce lundi au matin.



*La Laïta a été placée en vigilance jaune, hier.*

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Tempête, grands coefficients de marées et précipitations invitent à la prudence. Hier, le tronçon Laïta a été placé en vigilance jaune par le Service de Prévention des crues de Rennes.

Il n'y a pas d'interdictions de stationnement et de circulation.

De légers débordements pourraient avoir lieu au bout du quai Surcouf lors de la pleine mer de ce lundi matin, vers 6 h. Le Service de prévention des crues prévoit des hauteurs

de 2,85 m + /- 15 cm pour la pleine mer de lundi matin. Certains cours d'eau peuvent connaître une montée rapide des eaux. Il faut rester vigilant et se conformer à la signalisation routière.

Un numéro vert est mis en place par la Ville. Il permet de suivre l'évolution de la situation et des mesures mises en œuvre : 0 800 820 829 (appel gratuit depuis un poste fixe).

## La Laïta en vigilance jaune lundi et ce mardi



*Lundi, vers 19 h 30, au moment de la marée haute, la Laïta léchait les quais Brizeux et Surcouf, où la circulation était interdite.*

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Le tronçon Laïta a été maintenu en vigilance jaune ce lundi par le Service de prévention des crues de Rennes.

En raison des coefficients de marée élevés, des débordements pouvaient avoir lieu Quai Surcouf lors des pleines mers de lundi après-midi (vers 18 h 30). Et pour ce mardi matin (vers 6 h 50), il y a également des risques.

Le quai Surcouf a été interdit à la circulation et au stationnement depuis la fin d'après-midi de ce lundi.

Le Service de prévention des crues avait prévu des hauteurs de : 2,95 m (plus ou moins 15 cm) pour la pleine mer de ce lundi soir (vers 18 h 30) ;

3,11 m (plus ou moins 15 cm), pour la pleine mer de mardi matin (vers 6 h 50).

Certains cours d'eau « **peuvent connaître une montée rapide des eaux. Restez vigilants, conformez-vous à la signalisation routière et tenez-vous informé de la situation** », rappelle les services de la ville.

Un numéro vert, mis en place par la Ville, permet de suivre l'évolution de la situation et des mesures mises en œuvre : 0 800 820 829 (appel gratuit depuis un poste fixe).



## La Laïta à nouveau en vigilance jaune

Des débordements pourraient intervenir quai Surcouf, ce matin, vers 8 h 20, à marée haute.

En raison des coefficients de marée élevés le tronçon Laïta a été placé en vigilance jaune, hier, par le service de prévention des crues de Rennes.

Des débordements pourraient avoir lieu quai Surcouf lors de la pleine mer de ce jeudi matin, vers 8 h 20. Le stationnement et la circulation y ont été interdits. Le service de prévention des crues prévoit des hauteurs de 3,16 m (plus ou moins quinze centimètres) pour la pleine mer de ce matin. Certains cours d'eau peuvent connaître une montée rapide des eaux. La vigilance s'impose. Il faut se conformer à la signalisation routière et se tenir informé de la situation.

Un numéro vert permet de suivre l'évolution de la situation et des mesures mises en œuvre : 0 800 820 829 (appel gratuit depuis un poste fixe).



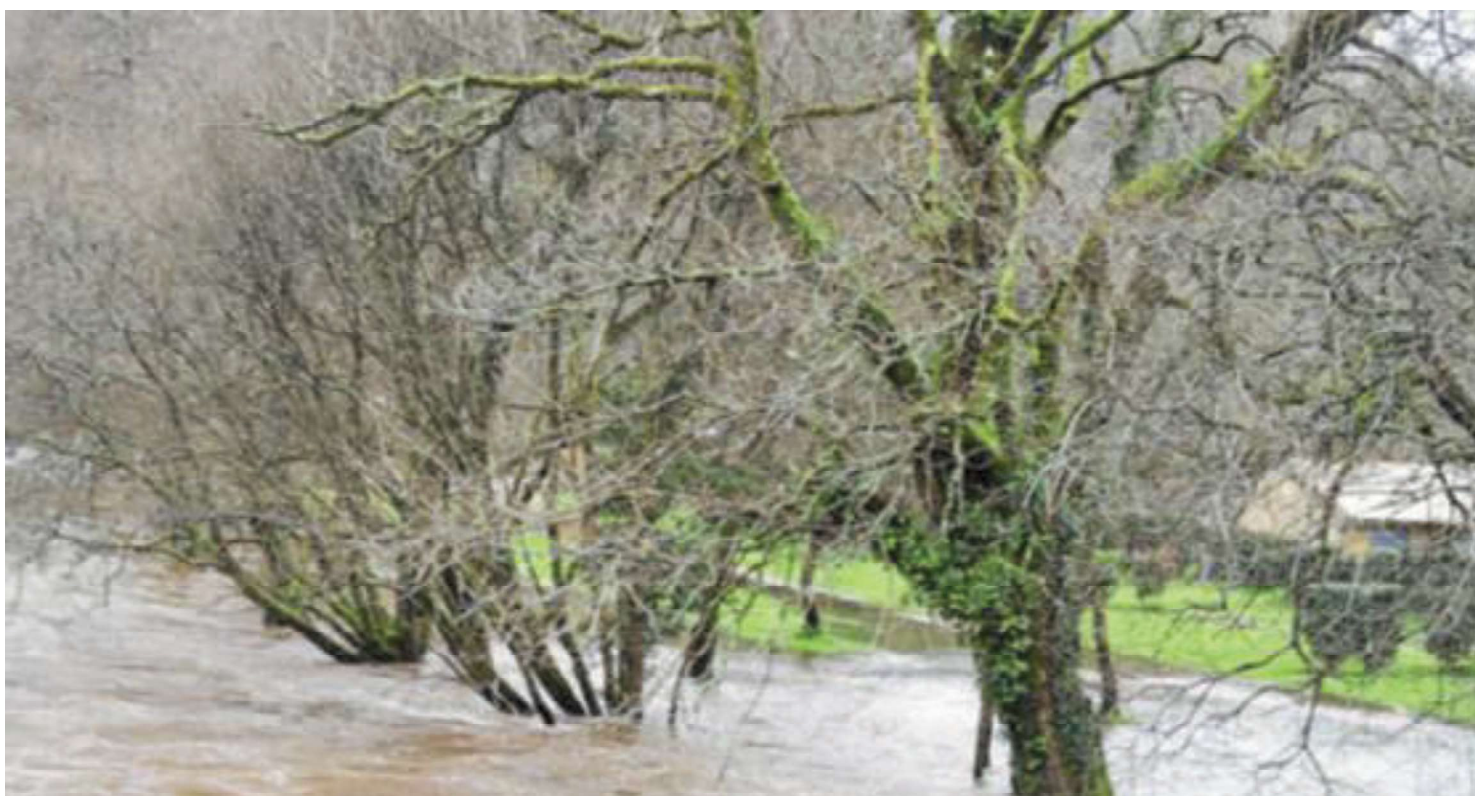
*La Laïta est à nouveau placée en vigilance jaune.*

| PHOTO : OUEST-FRANCE

17 02 2020 LT

## **LOCUNOLÉ ● Inondations : l'Ellé déborde sur les prairies de Ty Nadan, à Locunolé**

Les pluies tombées ces derniers jours ont fait gonfler les rivières, ce dimanche 16 février. À Ty Nadan, à Locunolé, l'Ellé est à 2 m 30 et est sortie de son lit, inondant les prairies.



17 02 2020 LT

# La Laïta maintenue en vigilance jaune

● La Laïta est maintenue en vigilance jaune. Le stationnement est interdit quai Surcouf et quai Brizeux (côté rivière).

La circulation pour les piétons est également interdite quai Brizeux

le long des barrières.

À noter que les prévisions moyennes de hauteur d'eau sont de 3,50 m pour la nuit de dimanche à lundi (vers 1 h) et de 3,44 m ce lundi à 9 h.

## L'Isole a débordé et recouvert le pont de Kerninon



*Des marcheurs, dimanche matin, ont pris ces photos surprenantes du pont de Kerninon recouvert d'eau.*

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Samedi et dimanche, la tempête a redoublé d'intensité et la pluie également. L'Isole n'a cessé de grossir. À tel point que toutes les rives, champs et même routes bordant la rivière ont été inondés.

Du rarement vu : le petit pont de bois de Kerninon, en contrebas du Grand Champ, qu'utilisent les marcheurs et joggers le dimanche matin,

était entièrement recouvert d'eau.

Des riverains du lieu-dit Crément, venus à pied, pour faire leurs emplettes dimanche matin, ont eu bien du mal à emprunter la petite route parallèle à celle de Pont-Ledan. Elle était inondée. Mais quelques automobilistes téméraires l'ont malgré tout emprunté.

## Vigilance jaune pour la Laïta, à Quimperlé

01 03 2020 OF

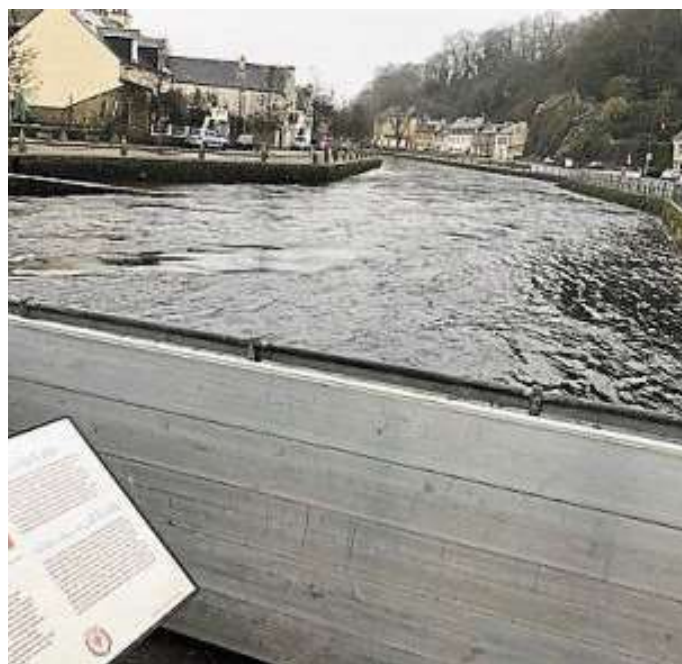
Le tronçon Laïta a été placé en vigilance jaune, hier, par le Service de prévention des crues de Rennes.

De légers débordements pourraient avoir lieu Quai Surcouf lors de la pleine mer ce dimanche soir, vers 21 h 30.

Aucune interdiction de circulation ou de stationnement n'a été mise en œuvre.

Le Service de prévention des crues prévoit des hauteurs de 2,85 m (plus ou moins 20 cm) pour la pleine mer d'aujourd'hui, vers 9 h 10 et 2,95 m (plus ou moins 20 cm) pour la pleine mer de ce soir, vers 21 h 30.

Un numéro vert, mis en place par la Ville, permet de suivre l'évolution de la situation et des mesures mises en œuvre.



*La Laïta, à nouveau en vigilance jaune.*

| PHOTO : OUEST-FRANCE

**Contact :** 0 800 820 829 (appel gratuit depuis un poste fixe).

# Marées :

10 03 20 LT

# la Laïta en vigilance jaune

● Le Service de prévention des crues de Rennes a placé la Laïta en vigilance jaune, ce lundi 9 mars, en raison des forts coefficients de marée. De légers débordements pourraient avoir lieu Quai Surcouf lors des pleines mers de mardi (vers 5 h 50 et 18 h 15).

Le quai Surcouf est interdit à la circulation et au stationnement.

Les hauteurs d'eau prévues sont :

3,06 m (plus ou moins 15 cm) pour la pleine mer de mardi matin (vers 5 h 50) ; 2,91 m (plus ou moins 15 cm) pour la pleine mer de mardi après-midi (vers 18 h 15) avec un coefficient maximal de 114.

Un numéro vert, mis en place par la Ville, permet de suivre l'évolution de la situation et des mesures mises en œuvre : 0 800 820 829 (appel gratuit depuis un poste fixe).

## La Laïta placée en vigilance jaune hier et le quai Surcouf interdit, ce mardi

En raison des forts coefficients de marée, la Laïta a été placée en vigilance jaune, ce lundi, par le Service de prévention des crues de Rennes (SPC).

De légers débordements pourraient avoir lieu quai Surcouf, lors des pleines mers de ce mardi, vers 5 h 50 et 18 h 15.

Le quai Surcouf est interdit à la circulation et au stationnement.

Le SPC prévoit des hauteurs de 3,06 m (plus ou moins 15 cm) pour la pleine mer de ce mardi matin. Et 2,91 m (plus ou moins 15 cm) pour la pleine mer de ce mardi après-midi.

Communiqué de la mairie : « **Certains cours d'eau peuvent connaître**

**une montée rapide des eaux. Restez vigilants, conformez-vous à la signalisation routière et tenez-vous informé de la situation.** »

Un numéro vert, mis en place par la Ville, permet de suivre l'évolution de la situation et des mesures mises en œuvre : 0 800 820 829 (appel gratuit depuis un poste fixe).

## Inondations : la prévention suit son cours

Mardi matin, 159 mètres de barrières anti-crues ont été installées le long du quai Brizeux. Au fil des ans, la prévention s'est organisée.

Mardi en fin de matinée, sur le quai Brizeux. Il fait beau mais l'air est chargé en humidité. Une dizaine d'agents des services techniques en tenues jaune fluo s'activent à monter une barrière en aluminium d'un mètre de hauteur sur une longueur de 159 mètres. Des barrières qui jouent un rôle important. « **Dans 80 % des cas, elles freinent les petites inondations** », souligne Olivier Caillibot, en charge de la prévention des risques professionnels et majeurs pour Quimperlé.

Après les inondations de 2013-2014, la cité des Trois-Rivières a échappé au pire. Il y a deux ans, les barrières ont été rehaussées de 20 centimètres. Quelques centimètres qui changent tout. L'an passé, au mois de décembre, la Laïta avait été freinée dans son élan en arrivant sous la barre fatidique des 4 mètres.

### Numéros utiles

Cette année, le poste des eaux pluviales situé au milieu du quai Brizeux a été protégé. « **Par le passé, les pompes sont tombées en panne**, note Olivier Caillibot. **Désormais on saura s'il y a un souci.** » Un message d'alerte sera transmis à un élu, un agent d'astreinte. À propos de numéro, celui du bureau des risques majeurs de la ville de Quimperlé est bon à noter, surtout pour les personnes nouvellement installées en zone inondable... Il s'agit du 06 18 52 52 92.

Début décembre, le premier samedi du mois, un test téléphonique sera effectué vers les numéros des personnes abonnées au système d'alerte sur les risques. Pour être complet sur le chapitre des numéros de téléphone, le numéro vert



Mise en place des barrières anti-crues, mardi matin, sur le quai Brizeux.

PHOTO : OUEST-FRANCE

(0 800 820 829) est consultable au moment des crues. « **Des messages sont laissés en temps réel sur l'évolution d'une situation critique** ».

### Coopération et coordination

Gérard Jambou, adjoint aux réseaux, aux travaux, à l'eau et à la lutte contre les inondations, est le témoin d'une montée en puissance de la prévention. « **Il y a un gros travail de coordination entre tous les acteurs concernés** ». Gérard Jambou évoque notamment le Smeil, syndicat mixte Ellé, Isole, Laïta et salue au passage

Daniel Le Bras « **qui a beaucoup œuvré** » mais aussi le réseau de pêcheurs « **qui connaissent bien la rivière** », sans omettre les « **pompiers, en amont, qui nous alertent** ».

Organisation, anticipation sont les maîtres mots de la prévention des crues. « **La coopération est essentielle**, martèle Olivier Caillibot. **En 1995, nous n'avions pas cette organisation. Avec le commandant de la gendarmerie, nous avons travaillé ensemble pour un plan de continuité de la caserne** » avec un bâtiment, du matériel, des véhicules et surtout

des militaires et leurs familles dans une zone plus que sensible.

Le récent drame qui s'est déroulé dans le sud-est avec les inondations meurtrières rappelle que la nature peut avoir le dernier mot même si la situation avec Quimperlé n'est pas semblable. « **Ici, nous avons cette chance de pouvoir anticiper, de faire de la prévention plusieurs heures avant les crues** ». Mais comme on dit, nul n'est à l'abri, « **rien n'est infaillible** ».

Jean-Marc PINSON.



Mercredi 14 octobre 2020

## Page Quimperlé

Les 159 m de barrières destinées à protéger le quai Brizeux de la montée des eaux peuvent contenir 80 % des crues, estiment les responsables du dispositif.



## La Laïta n'a qu'à bien se tenir

Les barrières pour faire face aux débordements de la Laïta ont été placées sur le quai Brizeux, à Quimperlé, ce mardi matin. Opération rapidement menée par une équipe bien rodée des services techniques municipaux.

● 159 mètres linéaires, sur un mètre de haut : le quai Brizeux et la route départementale sont protégés des plus courantes montées

des eaux. « 80 % des épisodes ne peuvent franchir ces barrières », assure Olivier Caillibot, en charge de la prévention des risques majeurs. « On est à l'abri jusqu'à une hauteur de quatre mètres », complète Gérard Jambou, adjoint à la lutte contre les inondations. Depuis l'an passé, le dispositif a été renforcé, rallongé et rehaussé. « Cela s'est montré utile et efficace par deux fois l'hiver dernier où auparavant, il aurait fallu fermer la route sur le quai », souligne Olivier Caillibot.

« De plus, cette année, les pompes de relèvement des eaux pluviales situées sur le quai sont connectées et on est averti dès qu'il y a un incident », explique Gérard Jambou, qui précise encore : « Désormais, ces pompes sont accessibles même en cas d'inondations. On s'est donné les moyens pour mettre le dispositif en place rapidement si nécessaire. Les barrières sont révisées chaque

année et stockées avec soin ». Réseau d'observateurs, outils de mesure, coopération des services, « les spécificités du bassin-versant nous laissent du temps pour anticiper. Et on peut se féliciter du travail fait en amont », souligne encore l'élu.

### S'inscrire sur Inforisque

Les responsables du dispositif insistent également sur le système d'alerte qui accompagne ces mesures matérielles. Ils invitent les nouveaux arrivants concernés par le risque inondation à s'inscrire au 06 18 52 52 92. Un test aura lieu le samedi 5 décembre pour l'ensemble des usagers abonnés au système d'alerte téléphonique Inforisque. 700 numéros sont actuellement inscrits.

Par ailleurs, un numéro vert (0 800 820 829) renvoie sur un répondeur qui informe en temps réel sur le risque inondation.

# La Laïta placée en vigilance jaune



**La Laïta, à Quimperlé, est régulièrement placée en vigilance jaune, comme ici en janvier 2020.** Photo d'archives Le Télégramme/Roland Fily

● Dans un communiqué, la Ville informe que la Laïta a été placée en vigilance jaune, ce mardi 15 décembre, par le Service de prévention des crues de Rennes qui prévoit ce mercredi matin, vers 6 h 20 pour la pleine mer, des hauteurs de 3,10 m +/- 15 cm. Elle précise également que cet événement est essentiellement maritime, avec un coefficient de marée de 99. Ce mercredi matin, de légers débordements pourraient avoir lieu au

niveau du quai Surcouf, de la promenade René-Brévini et du chemin de halage du Quai Brizeux. Dès ce soir, le quai Surcouf sera interdit à la circulation et au stationnement jusqu'à nouvel ordre. La population est invitée à respecter la signalisation routière et à rester vigilante. Un numéro vert a été mis en place par la Ville pour permettre de suivre l'évolution de la situation et des mesures mises en œuvre au 0 800 820 829.

## Page Quimperlé



Archives François Destoe / Le Télégramme

13 décembre 2000  
**Crue historique  
à Quimperlé**

**1 Du jamais vu !**  
Le 13 décembre, la Laita a atteint son maximum historique. Quai Brizeux, l'eau est montée jusqu'au premier étage du bar Le Brizeux s'arrêtant aux premières marches du restaurant. Sur les quais, l'eau a rayé de la carte une partie des bâtiments. Dans les colonnes du Télégramme, une habitante (depuis 1969) du quai Brizeux dit n'avoir jamais connu pareille crue. Il faudra attendre le 15 décembre à midi pour voir enfin la Laita quitter le quai et redescendre en fin d'après-midi en dessous du seuil d'alerte.

# Il y a 20 ans Quimperlé sous les eaux

Les habitants de Quimperlé pensaient avoir vécu le pire en 1995. Mais la crue du 15 décembre 2000 - et ses 5,80 m de hauteur d'eau - va semer le chaos en basse ville.



Archives Le Télégramme

**2 Près de 260 bâtiments touchés**  
Quimperlé est sous les eaux. La ville est coupée en deux. La photo témoigne de l'ampleur de la crue qui, ce 13 décembre 2000, a dévasté la basse ville de Quimperlé. Quelque 260 bâtiments ont été touchés dont une soixantaine de commerces. L'eau est partout, sur les quais, dans les habitations du bas de la rue Terre-de-Vannes (1,60 m), rue de la Tour d'Auvergne (1 m), rue Brémond d'Ars, dans les commerces des Halles. On a enregistré entre 80 cm et 1 m d'eau.

**98 mm**

Les pluies sont tombées en abondance les jours précédant la crue du 15 décembre 2000. Jusqu'à 98 mm en 24 heures.

**3 Près de 140 personnes évacuées ou mises en sécurité**

Le 12 décembre, des parpaings ont été distribués aux habitants de la basse ville afin qu'ils surelèvent leurs meubles. Les collégiens de Sainte-Croix ont été évacués dès le début d'après-midi. En soirée, ce sont quatorze personnes qui sont évacuées à leur tour. En 48 heures, les secours vont procéder à près de 140 évacuations ou mises en sécurité. Des secours qui seront très vite renforcés par une vingtaine d'hommes de la Sécurité civile pour parer toute urgence.



Archives Le Télégramme



Archives Le Télégramme

#### 4 Un millier de personnes en difficulté

Devant les cycles Nicolas, les passerelles sur l'Isle ont été arrachées. La place de Gaulle est sous l'eau et la gendarmerie se trouve isolée du reste de la ville. Le courant, parfois violent, rend la navigation impossible. Près de 1 200 personnes sont privées d'électricité, près du double n'ont plus de téléphone. Au total, ce sont près d'un millier de personnes (dont 300 enfants) qui sont en difficulté du fait de la crue. Très vite la solidarité se met en place pour venir en aide aux « Quimperlois en détresse ».



Archives Le Télégramme

#### 5 L'Isle en furie

L'Isle, dont le débit va atteindre 167 m<sup>3</sup> par seconde, est en furie et charrie tout sur son passage. Un mur de quatre mètres n'y résiste pas. Les logements de la Passerelle sont sous 80 cm d'eau. Devant la violence des flots, le tablier du Pont-Salé est menacé par la présence de deux cuves de fioul arrachées du collège Sainte-Croix - où l'eau est montée jusqu'à 2,10 m dans la cuisine - et dont l'une, contenant 5 000 litres de fioul, s'est vidée dans la rivière. L'Isle retrouvera son lit le 14 décembre.



Archives Le Télégramme

## Point de vue

Stéphane Guihéneuf

C'est une crue historique qui ce 15 décembre 2000 frappe Quimperlé. La hauteur d'eau enregistrée est de 5,80 m, soit 1,28 m de plus que la dernière grande crue en 1995 ! Cela fait quelques jours déjà que la Ville est en alerte. Depuis l'heure de midi, ce

### Une ville sous le choc

dimanche 10 décembre. En milieu d'après-midi, la Laïta sort de son lit. À 17 h 15, 80 cm d'eau recouvrent déjà les quais Brizeux et Sureouf. À Quimperlé, les habitants de la basse ville sont habitués aux caprices des rivières Isole, Ellé et de la Laïta. La première crue référencée ne date-t-elle pas d'octobre 1642 ? Mais en ce mois de décembre 2000, le contexte est différent. Depuis plusieurs mois, il ne cesse de pleuvoir. Sur des sols déjà gorgés d'eau, les pluies abondantes des derniers jours (98 mm en 24 heures) et de forts coefficients de marée vont semer le chaos en basse ville. Le 12 décembre, en début d'après-midi, le collège Saint-Croix est évacué. À 17 h 50, les passerelles sur l'Isle sont englouties. La Laïta, dont le seuil de débordement est à 2,90 m, atteint déjà 4,55 m. À 18 h, la ville est coupée en deux. Dans la nuit, la situation déjà critique ne fait qu'empirer. Plusieurs dizaines de logements sont touchées, 58 personnes évacuées.

#### Visage de désolation

Le 13 décembre, Quimperlé montre un visage de désolation. La place de Gaulle est sous l'eau, les vitrines des commerces place Hervo ont explosé. Au total, près de 200 bâtiments, dont une soixantaine de commerces, ont été touchés. Les ponts sont interdits à toute circulation. De nombreuses caves sont inondées. La ville sent le fuel. Les secours, renforcés par l'arrivée d'une vingtaine d'hommes de la Sécurité civile, sont à pied d'œuvre. Le chantier est titanesque. Entre abattement et colère, les habitants de la basse ville sont sous le choc. Une cellule psychologique est mise en place et, très vite, la solidarité s'organise.

Le nouveau préfet vient constater les dégâts et le 14 décembre, Daniel Vaillant, alors ministre de l'intérieur, fait à son tour le déplacement. Le vendredi 15 après-midi, les rivières sont redescendues en dessous de leur seuil d'alerte. Le lendemain, certains commerces dont ceux des halles ouvrent à nouveau leurs portes. Le lundi, les ponts sont rendus à la circulation. Dix jours plus tard, chacun aspire à un peu de répit. Mais très vite, la réalité se rappelle à eux. Le 5 janvier 2001, alors que la ville n'en a pas terminé de panser ses plaies, une nouvelle crue frappe Quimperlé. Si la hauteur est moindre (4,85 m), l'épisode vient durement frapper une ville encore sous le choc.

#### 6 Des dégâts importants

Au lendemain de la décrue, c'est un spectacle de désolation qui s'offre partout en basse ville. Le chantier qui s'ouvre est quant à lui titanesque. À la Poste, le niveau d'eau a atteint 60 cm. Tout est dévasté. Il faut pomper le fioul qui s'est répandu dans les caves. Les ponts de la ville, fragilisés par les crues, sont fermés à la circulation jusqu'à inspection. Ils ne rouvriront que le 19 décembre. Au désespoir se mêlent la colère et la crainte « si on ne fait rien (qu'il n'y ait) plus de commerce en basse ville ».



## Nature POURQUOI AUTANT DE PHOQUES ÉCHOUÉS SUR LA PLAGE ?

Lorsqu'ils sont sevrés, les phoques sont « lâchés » par leur mère. Certains, épuisés, s'échouent sur le littoral. Un phénomène naturel. **Page 17 du cahier rouge**

Le Télégramme

Bretagne

LE MAGAZINE

HISTOIRE POPULAIRE de la Bretagne

100 ANS D'EXCEPTIONNELLES

6,95 €

En vente chez votre marchand de journaux

# Le Télégramme

Mercredi 9 décembre 2020 / [www.letelegramme.fr](http://www.letelegramme.fr) / Tél. 09.69.36.05.29

En 1995, l'eau léchait la première marche au niveau de l'entrée du magasin de cycles quimperlois. Mais en 2000, elle a submergé les lieux. « Jusqu'à 1,20 m de hauteur », rappelle Xavier Nicolas.



## « Nous ne sommes pas à l'abri d'autres inondations ! »

Il pensait être à l'abri dans son magasin situé un peu plus en hauteur. Mais le propriétaire des cycles Nicolas, surpris par la crue record de décembre 2000, a été pris de court par la montée des eaux à Quimperlé.

13 décembre 2000  
Crue historique à Quimperlé

**Patrick Hernot**

● Les souvenirs enfouis dans les méandres apaisés de la mémoire remontent à la surface à l'évocation de cette crue de décembre 2000 aussi puissante qu'inattendue. « On n'imaginait pas une montée des eaux si rapide et à un tel niveau », confie Xavier Nicolas, le propriétaire du magasin de cycles, rue de la

Tour-d'Auvergne, à Quimperlé. « Aujourd'hui, le traumatisme est passé. Mais les premières années, l'inquiétude revenait avec les fortes précipitations. Et malgré les aménagements de sécurité, on ne peut pas dire que cela n'arrivera plus », avoue le commerçant.

Au moment de rembobiner le fil de ces sombres journées, il évoque des pluies sans fin durant des semaines. Mais ce record de pluviométrie ne l'avait pas alerté. En janvier 1995, lors de la « crue du siècle », l'eau de l'Issole, qui s'écoule de l'autre côté de la rue, avait recouvert la chaussée jusqu'à la

première marche du magasin. « C'était la hauteur de référence. On se pensait à l'abri. Et il n'y avait pas de dispositif Vigicrue pour donner l'alerte », rappelle le marchand de cycles. Mais cette pluie tambourinant si fort sur le toit de l'atelier n'accordait aucun répit au vacarme depuis le matin et faisait tanguer les certitudes.

### Des poubelles, les poulets du boucher emportés

En début d'après-midi, ce 12 décembre 2000, l'Issole prend ses aises et déborde. Rien d'alarmant depuis le magasin. « On se doutait qu'il y aurait une crue mais pas à cette hauteur. Durant l'après-midi, j'ai appelé des copains qui habitaient en amont de la rivière pour prendre de leurs nouvelles. Ils m'ont dit : prépare-toi, l'eau n'est jamais montée aussi haut ! ».

Vers 18 h 30, la cote d'alerte est atteinte. « J'ai fait une marque au

niveau du seuil du magasin. 45 minutes plus tard, on avait les pieds dans l'eau », se souvient Xavier Nicolas qui appelle des copains à la rescousse pour l'aider à mettre vélos et scooters à l'abri à l'étage.

« Nous avons placé deux scooters sur le comptoir. Mais l'eau est montée à 1,20 m, juste au-dessus », confie le commerçant gagné par un sentiment d'impuissance et marqué par la panique générale qui régnait en basse-ville. Mais il décide de rester sur place et de se réfugier sur le toit. « J'ai vu des poubelles, les poulets du boucher emportés par les flots. J'ai aperçu une voiture basculer dans la rivière ». Puis durant la nuit, il a entendu une explosion. Sous la pression de l'eau, toute la vitrine de son magasin a volé en éclats.

### Des cambrioleurs, des voyeurs et des clients solidaires

« L'eau a baissé très vite. Et tu prends la mesure de l'étendue des dégâts.

De la boue partout, des meubles et des étagères renversées, des cartons éventrés et des pièces détachées avalées par la crue. Mais on s'est immédiatement retroussé les manches pour tout nettoyer et remettre en état. Le troisième jour on a reçu la nouvelle vitrine et on a rouvert. C'était la période des achats de Noël, essentielle pour notre activité », témoigne Xavier Nicolas, révolté par les cambriolages - « quelques trottinettes durant la deuxième nuit » -, agacé par les voyeurs « venus voir l'ampleur des dégâts le week-end suivant » mais aussi rasséréiné par la solidarité des clients.

« On a fait un super Noël et des mois plus tard, des gens m'ont rapporté des pièces détachées retrouvées sur la plage du Pouldu ! ». Mais il n'oublie pas, non plus, la « déprime » des sinistrés ni la naissance prématurée de sa fille. « Ma femme, stressée par les évènements, a accouché durant la seconde crue, en janvier 2001 ».



Le Télégramme/Roland Fily

13 décembre 2000  
**Crue historique  
à Quimperlé**

**1 Les toupies en action**  
Pour faire face à la fureur des eaux qui convergent vers Quimperlé, en 2000 ou en 2014, on refait le lit des rivières avec force béton. Un confortement des rives, destiné à canaliser l'Isole, est mené au prix d'un chantier pharaonique après les crues ravageuses de l'hiver 2013 (ci-contre). Une maison habitée est tombée. Il faut conforter, par un système d'injection (jet-grouting), les fondations de plusieurs bâtiments de la rue de Quimper. Les rives reçoivent un parement de pierre. Deux assèchements de cette partie de l'Isole sont pratiqués en septembre 2014 et en juillet 2015.

# Du béton et des idées contre les inondations

La crue de l'hiver 2000 avait donné le signal de l'urgence des travaux déjà en gestation après les inondations de 1995. Après ces importants chantiers, et ceux entrepris depuis 2014, Quimperlé s'attelle à la réflexion autour de la culture du risque.



Archives Le Télégramme

## **2 Nouveau lit et nouveau pont pour l'Isole**

Le lit de l'Isole, entre le pont Salé et le pont du Moulin-de-la-Ville, a fait l'objet de toutes les attentions après la crue de 2000. On y a mené les plus importants travaux à Quimperlé, face aux inondations. Un curage, réalisé fin 2005, doit permettre un meilleur écoulement de la rivière, les rives sont renforcées avec du béton injecté. Un travail de rabaissage difficile qui va produire des fissures sur les façades. Le vieux pont Salé, défendu au nom du patrimoine, retient le débit de l'Isole qui déborde sur la basse ville (vers la place Hervé). Il est remplacé par une passerelle en 2005-2006. La section pour le passage de l'eau est augmentée de 85 %.

**16 M€**

C'est l'estimation du coût des dommages de la crue de décembre 2000. Plus d'une année du budget de la commune.

## **3 Un clapet pour ouvrir les vannes**

En 2002, quatre passerelles sont effacées pour permettre le curage du lit de la rivière Isole sur plusieurs centaines de mètres. Trois seront recréées, sans piliers. Le pont Joseph-La Roch est équipé de barrières amovibles. Le seuil « avec crête déversante », en amont du pont du Moulin de la ville, est démoli (photo ci-dessous). Un clapet mobile, qui s'abaisse en période de crue, le remplace fin 2005. La passe à poissons est conservée.



Archives Le Télégramme



Archives Le Télégramme

#### 4 Une nouvelle arche en eau

Aménagement du Pont Lovignion. En 2003, une quatrième arche obturée par des travaux depuis le XVII<sup>e</sup> siècle est mise en évidence sur ce pont médiéval. Elle est rouverte en avril. Le radier, sous le pont, a été refait. Un peu en aval, le « verrou rocheux de l'Ellé », 300 m<sup>3</sup> de roches, est éliminé pour un meilleur écoulement. Le lit de l'Ellé a été abaissé de deux mètres à cet endroit.



Le Télégramme/Roland Fily

#### 5 Faire barrière à la Laita

Parce qu'il est amovible et revient chaque hiver, le système des barrières anti-inondations, élaboré pour protéger le quai Brizeux, participe à la culture des inondations en basse ville de Quimperlé. Installé pour la première fois en 2001, il prétend alors contenir 80 % des débordements sur le quai. En 2019 le dispositif a été rallongé sur 165 m et rehaussé à une hauteur de 1 m. Il a démontré son intérêt dès l'hiver dernier et doit désormais retenir une hauteur d'eau à 3,80 m.



Le Télégramme/Roland Fily

## Point de vue

Roland Fily

« Historiquement, les villes sont construites contre la nature », constatait récemment la philosophe Joëlle Zask. S'il est un lieu où ce constat se vérifie, c'est bien à Quimperlé. Un lieu façonné par les eaux, choisi par nos

### Minimiser les effets des crues

ancêtres pour cette raison. Et où l'homme et la nature se livrent depuis des temps immémoriaux un bras de fer incessant. La préoccupation est, après chaque « catastrophe naturelle », de minimiser les effets possibles de la suivante. S'il est une chose difficile à minimiser, ce sont bien les impacts financiers.

#### Lourds dommages

La Ville de Quimperlé n'est pas seule à endosser le coût des inondations. Services publics, activités économiques, patrimoine, routes : le coût des dommages de la crue de décembre 2000 est estimé à 16 M€. Plus d'une année du budget de la commune. L'hiver 2013-2014, avec plusieurs semaines de débordements, laisse une ardoise d'environ 5 M€.

Il y a, à la suite de chaque catastrophe et pendant plusieurs mois, années, l'ensemble des travaux visibles avec leur cortège d'engins à chenilles qui se répandent dans le lit des rivières pour les refaçonner. Mais chaque coup de boutoir porté par les rivières suscite aussi réflexions, études, débats.

#### Mesurer les risques

Le territoire dispose, depuis 2016, de la mise en œuvre d'un Papi qui va courir jusqu'en 2022. Ce Programme d'actions pour la prévention des inondations, porté par le Smeil, est financé par l'État et les collectivités à hauteur de 830 000 €. L'enveloppe est consacrée aux études (Laita, zones d'expansion, Bourgneuf) et à la sensibilisation, à améliorer la prévision et l'alerte. 40 actions sont programmées sur les six années.

Parmi les nombreux sujets autour des leçons des crues, on débat également du travail à faire en amont : récréation du bocage, restauration des zones humides, reméandrage. Eau et rivières de Bretagne appelle ainsi à corriger « les corsets de béton » autour des rivières.

Minimiser les effets, ce n'est donc pas seulement répondre par des travaux, c'est aussi bien mesurer les risques et évaluer leur aspect inexorable pour se mettre hors de danger. Se rappeler qu'une crue aussi violente que celle connue en décembre 2000 ne manquerait pas d'avoir les mêmes effets, sinon les mêmes conséquences.

#### 6 Le Chemin Bleu, de l'eau à la lumière

Le Chemin Bleu a été dessiné par l'artiste Yann Kersalé pour offrir un écho lumineux à l'omniprésence de l'eau à Quimperlé. Un tracé entamé de façon spectaculaire par la démolition des bâtiments 1 et 1 bis de la place Isolé. Et qui s'est poursuivi aujourd'hui sur le pont Lovignion (photo ci-contre). Le parcours s'est achevé rue des Anciens-Abattoirs, en septembre 2020, avec, sur l'Ellé, la vision du pigeonnier sous le feu bleu des projecteurs.



## Quimperlé CRUES D'HIER, SOLUTIONS D'AUJOURD'HUI

Depuis lundi, Le Télégramme a ouvert un dossier sur Quimperlé et les crues. Retrouvez notre série d'articles. [Sur.letelegramme.fr](http://Sur.letelegramme.fr)



# Le Télégramme

Vendredi 11 décembre 2020 / [www.letelegramme.fr](http://www.letelegramme.fr) / Tél. 09.69.36.05.29

Angèle Gourlay, qui tenait le bar-hôtel Le Brizeux en décembre 2000, a conservé toutes les coupures de presse relatant cet évènement et la crue suivante de janvier 2001.



## Bar-hôtel Le Brizeux : « J'ai bu la tasse mais je n'ai pas coulé ! »

Le bar-hôtel Le Brizeux, à Quimperlé, a été un amer repère illustrant, dans les journaux et à la télévision, le niveau de la crue du siècle qui avait transformé la basse-ville en une triste et sombre Venise, envahie par les flots.

13 décembre 2000  
**Crue historique à Quimperlé**

Patrick Hernot

● La photo de son établissement en partie noyé sous les flots a marqué les esprits et illustré le drame vécu par les habitants de la basse-ville le 13 décembre 2000 à Quimperlé. « L'eau est montée à plus de deux mètres de hauteur. Elle est arrivée au niveau du restaurant situé au

premier étage », se souvient Angèle Gourlay, qui a conservé les coupures de presse, du Télégramme à Paris Match. « J'ai bu la tasse mais je n'ai pas coulé », sourit l'ancienne patronne du bar-hôtel-PMU Le Brizeux, désormais retraitée à Lorient. « J'avais pris cette affaire le 1<sup>er</sup> novembre 2000. Je savais que l'établissement était en zone inondable mais je ne m'attendais pas à assister à un tel spectacle ». À peine arrivée et déjà sinistrée ! Même l'ancien propriétaire des lieux, avait été surpris par le niveau de la crue.

« J'étais à Paris. J'ai vu celle qui avait pris ma suite dans un reportage à la télévision. Je n'aurais jamais pensé que ça monterait autant. Pourtant, on y avait droit régulièrement. En moyenne, une grosse crue tous les dix ans. D'ailleurs, après chaque inondation, on rajoutait de la sécurité. Le tableau électrique et les prises avaient été installés à 1,50 m du sol dans le bar. Une fois encore, cela n'a pas suffi », détaille Jeannot Perrot qui s'est toujours refusé à graver des repères à chaque grande crue, « pour conjurer le sort ».

### Un flot de curieux

Mais les éléments ont souvent poussé la Laïta à sortir de son lit et rappeler aux riverains sa puissance. « Vers 12 h ce jour-là, j'ai constaté que l'eau montait vite. J'ai décidé d'aller acheter des cuissardes de pêcheur en sortant par l'issue de derrière située au niveau du premier

« *Le bar était sous l'eau, les bouteilles flottaient, plongeaient* »

étage. À mon retour, c'était déjà trop tard, le bar était sous l'eau, les bouteilles flottaient, plongeait. L'eau dépassait le store à l'entrée ! Tout le mobilier a été emporté et la vitrine a volé en éclats. Mais c'est le lendemain, au moment de la décrue, que j'ai pris la mesure de l'ampleur des dégâts. Tout l'intérieur était recouvert de boue. On se demande alors comment on va s'en sortir. Ce n'est que du matériel mais c'était de l'investissement », confie Angèle Gourlay qui s'est retroussé les manches.

« Je voulais rouvrir au plus vite mais les assurances n'étaient pas

d'accord ». L'établissement était fermé au moment de la seconde crue en janvier. « J'ai pu reprendre mon activité début mars ! » La retraitée avoue qu'elle n'a jamais baissé les bras quand d'autres, submergés par les conséquences de la crue du siècle, ont perdu pied. « Certains commerçants situés sur le quai ont préféré déménager et s'éloigner de la rivière », se rappelle-t-elle.

« Pour moi, les pertes n'étaient que matérielles, vite remplacées. Mais c'est plus difficile à surmonter pour les habitants. Leur intérieur a parfois été dévasté et ils ont perdu des souvenirs », ajoute l'ancienne commerçante qui a pu surfer sur la vague médiatique. « Après la décrue, j'ai fait face à une marée de journalistes et de personnalités ! Et l'été suivant, de nombreux touristes, attirés par les reportages, sont venus visiter les lieux. Cette vague-là a fait tourner le commerce ! »





## Vidéo SAUVETAGE : LES POMPIERS À L'ÉCOLE DE L'ELLÉ

En octobre dernier, douze pompiers finistériens sont venus se former pour être opérationnels lors de crues ou d'inondations. [Sur.letelegramme.fr](http://Sur.letelegramme.fr)

**Inondations de 2000**  
**20 ANS APRÈS, LES BRETONS**  
**SE SOUVIENNENT**

Pages 14 et 15 du cahier général

# Le Télégramme

Samedi 12 décembre 2020 / [www.letelegramme.fr](http://www.letelegramme.fr) / Tél. 09.69.36.05.29

Les sapeurs-pompiers de Quimperlé lors d'une reconnaissance, place Hervo, à Quimperlé. Collection privée



## Décembre 2000, les pompiers au cœur de la crue

Secours à personnes, protection des biens, nettoyage... En décembre 2000, à Quimperlé, les sapeurs-pompiers ont été au cœur de la crue.

13 décembre 2000  
**Crue historique**  
**à Quimperlé**

Stéphane Guihéneuf

● Faire du secours et mettre les personnes en sécurité en cas d'inondation, tel était le but du stage à destination des sapeurs-pompiers organisé en octobre 2020 dans les eaux saumâtres de l'Ellé à Quimperlé. En ce mois de décembre 2000, alors qu'une crue qui s'avérera historique frappe la basse ville, c'est ce que les sapeurs-pompiers de Quimperlé et des centres voisins ont fait.

« L'évacuation et la mise en sécurité des personnes, c'est toujours la priorité », rappelle le lieutenant Gildas Le Garrec, adjoint au chef de centre de Quimperlé.

Ce 12 décembre 2000, l'officier est de ceux qui vont prendre part aux premières évacuations. En fin d'après-midi, on porte à quatorze le nombre de personnes mises en sécurité, sans compter les élèves de Sainte-Croix évacués dès le début d'après-midi. Les secours sont aussi de ceux qui, aux côtés des services techniques, ont aidé les gens à remonter les meubles. « On a monté deux pianos du conservatoire ». Car protéger les biens est aussi une de leurs missions.

### Le poste de commandement dans un J7

L'alerte donnée, tout s'est mis en place. Un fourgon J7 accueille le poste de commandement. « Il avait été installé dans la cour du centre de secours ». Lequel se trouvait à l'époque rue Jules-Ferry. « C'était rudimentaire. Toutes les décisions de terrain y étaient retransmises ». Les informations transitent aussi par la salle de formation du centre. « On avait de grands tableaux, tout était noté ». Mais voilà, la crue est violente, le central téléphonique en fait les frais. « À minuit, il n'y avait plus de téléphone ». Finalement, ce seront trois téléphones satellitaires qui seront mis à disposition. Pour le reste, tout s'est fait « à la voix ». Notamment les interventions du 13 au matin : reconnaissance, recensement des populations, interventions rapides par bateaux.

### « À minuit, il n'y avait plus de téléphone »

« Toute la nuit il y a eu du monde dehors. Pendant deux-trois jours, tout le monde était sur le terrain ». Plus d'une quarantaine de pompiers de Quimperlé aidés par les centres voisins, de Clohars à Lorient ou Concarneau avec son équipe nautique. « Il y a eu une solidarité interservices », se souvient Gildas Le Garrec. « Mais aussi des gens... » Dans une ville coupée en deux et en proie à la désolation, cette solidarité a été essentielle.

### Progression difficile dans l'eau

Pas simple de progresser dans l'eau avec des tenues (bottes cuirasses) qui ne sont pas ce qu'elles sont

aujourd'hui. Sur une des photos illustrant le calendrier 2002 consacré en grande partie aux inondations de 2000, ils sont trois pompiers, dont un avec un projecteur portatif, à progresser lentement dans une rue de la Paix transformée en ruisseau. Avec la décrue, les pompiers vont prendre part au nettoyage, aidés par l'arrivée d'une vingtaine d'hommes de la Sécurité civile de Nogent-le-Rotrou. Aux moyens humains et matériels de ces derniers viennent s'ajouter ceux des collectivités et de la Croix-Rouge.

Gildas Le Garrec reste marqué par « l'étendue de la crue » de décembre 2000. Laquelle n'a fait aucune victime mais a traumatisé toute une ville. Dès le 14 décembre, à l'initiative du médecin des sapeurs-pompiers, le docteur Daniel Le Bras (chef des urgences) et d'un de ses confrères, une cellule de soutien psychologique sera d'ailleurs mise en place.

## QUIMPERLÉ

# Crue de décembre 2000 : les voitures de collection submergées



Michel Bignan, l'un des habitants du quai Brizeux, victime de l'inondation de décembre 2000.

13 décembre 2000  
**Crue historique  
à Quimperlé**

### Patrick Hernot

● Depuis son bureau, quai Brizeux, l'architecte Michel Bignan a assisté à la rapide montée des eaux qui a surpris de nombreux riverains dès le 12 décembre 2000. Il raconte. « Depuis cette crue, je regarde régulièrement les coefficients de marée », concède Michel Bignan, l'un « des sinistrés » du quai Brizeux en décembre 2000. Comme les autres, il savait le secteur inondable. « D'ailleurs, il n'y a pas d'habitation au rez-de-chaussée des immeubles, ni sous-sol », rappelle l'architecte. Mais il a été gagné par la panique lorsqu'il s'est

aperçu que l'eau avait atteint la dernière marche de l'escalier intérieur menant au premier étage et à son bureau. « Heureusement qu'il y a une sortie par l'arrière au niveau du premier étage », concède-t-il.

Si tous ses documents professionnels ont été épargnés, ses deux voitures de collection, deux modèles Bignan entreposées dans le garage, n'ont pas pu être évacuées avant la soudaine montée des eaux.

Loin de se morfondre ou de se noyer dans un océan de désespoir, l'architecte a combattu le stress par l'humour. Canne à pêche à la main, il s'est posté à sa fenêtre. « J'avais réalisé des maquettes de poisson que j'avais accrochées à l'hameçon. Mais ces faux poissons ont été emportés par le courant », sourit Michel Bignan.

Balade en pays de Quimperlé

# Clohars-Carnoët côté Laïta

Les balades côté mer et côté terre ne manquent pas à Clohars-Carnoët. Dépaysement et enchantement assurés.

● Clohars déploie de nombreuses balades côté mer ou côté terre. Sans oublier le sentier qui longe la Laïta. Cette dernière, qui parcourt dix-sept kilomètres avant de se jeter dans la mer, fait partie de l'histoire et du patrimoine de la commune. Si l'on peut la voir comme une frontière avec le département voisin, le Morbihan, elle est aussi un lien et une source d'échanges. Le marcheur ne peut ignorer ce qui s'offre à ses yeux sur la rive opposée. Cette balade est un voyage à portée de tous.



● **La Laïta.** Calme, sérénité, un bonheur pour les yeux, le bord de la Laïta est à découvrir.



● **Porsmorvic.** Deux itinéraires se présentent à partir du petit port de Porsmorvic, port de plaisance niché au bord de la Laïta que l'on découvre en traversant le village du même nom qui, précisons-le, ne signifie pas le « port de la petite mer ». À gauche un parcours plus sportif vers le pont de Saint-Maurice et à droite un parcours plus aisé vers le Bas-Pouldu.



● **Beg Nénez.** La Laïta est le paradis des canoës, des kayaks et des paddles. À marée basse, les pratiquants peuvent s'arrêter sur les bancs de sable et jouer au frisbee avec pour horizon Beg Nénez qui abritait le seul moulin à marée de Guidel (Morbihan). Ce dernier était installé au bord d'un étang naturel de sept hectares. Il abrite hérons, colverts, aigrettes.



● **La digue de Ster Fanquec.** Elle se trouve à l'embouchure du ruisseau du Quinquis. Elle protégeait l'estuaire de ce dernier où s'étaient prairies à foin et pâturages de la montée de la marée. Un système de vannes automatiques se fermait pour empêcher l'eau de mer de l'envahir. Aujourd'hui les plantes aquatiques y prolifèrent. Elle supporte le GR 34.



● **L'anse de Stervilin.** Stervilin ou « ruisseau du moulin » car il y avait autrefois un moulin à marée installé sur une digue qui courait le long de la Laïta. Trois ruisseaux convergent à cet endroit venant de Kerzul, Kerroué et Kernou. Ce qui explique qu'un lavoir y trouvait aussi sa place. Seules quelques pierres témoignent de ce passé.



● **Le Bas Pouldu.** Le Bas-Pouldu fut le lieu de passage et d'escale des bateaux qui transportaient du bois, du sel, du vin et du cidre. Ils remontaient la Laïta jusqu'à Quimperlé. L'arrivée du train en 1862, des peintres dont certains prirent pension à la Buvette de Marie Henry, des touristes et le début de la navigation de plaisance en firent un port de plaisance.



● **Estuaire de la Laïta.** La plage de Saint-Julien ou les marcheurs peuvent faire une pause. La vue n'est jamais la même, tout dépend de la marée et de la lumière : un régal pour les yeux, encore plus des peintres et des photographes, le rendez-vous des cerfs-volants et des kitesurfeurs. Guidel semble proche à marée basse, mais le courant peut être traître.

**TOURISME**

# GOUVERNANCE

# Relancer l'économie, un coût pour les collectivités

Plus de dépenses, moins de recettes, pour soutenir les entreprises du territoire. C'est l'équation qui guidera les premiers pas des soixante-treize nouveaux élus de Lorient agglomération.

Quel impact de la pandémie sur les comptes des collectivités locales ? Les premiers chiffres sont non négligeables. Et ce n'est pas fini. Pour Lorient agglomération, le coût global des mesures prises pour soutenir les entreprises et commerces touchés par la crise sera connu en octobre. « **Les pertes de recettes seront assez importantes** », prévient Fabrice Loher, président de Lorient agglomération. Notamment fiscales.

Lorient agglomération contribue au soutien des entreprises fragilisées, depuis mars, à travers des prêts, des exonérations, des reports ou avances... : 400 000 € pour le report du paiement des loyers et redevances pour les occupants de bâtiments communautaires ; 823 000 € versés en avance pour les bénéficiaires des marchés publics de l'agglomération ; 417 000 € de participation au fonds « Covid résistance Bretagne » pour soutenir en urgence la trésorerie des associations et très petites entreprises non bénéficiaires d'un prêt...

## Des aides directes

La nouvelle majorité souhaite « muscler » le plan de relance de l'activité économique locale, en complément des actions mises en œuvre par l'État et la Région. Elle a présenté, lors du deuxième conseil d'agglomération qui se tenait ce mardi soir au palais des Congrès, trois nouvelles aides en faveur des acteurs économiques, d'un coût total de 535 000 €. Une aide directe de 1 500 € est proposée aux petites et moyennes entreprises en grande difficulté qui ont déjà bénéficié du volet 2 du fonds national de solidarité. Les entreprises ont jusqu'au 15 septembre pour y prétendre. Coût total pour une centaine d'entreprises : 150 000 €.

L'agglomération a également voté l'instauration du dégrèvement aux deux tiers de la CFE (cotisation foncière des entreprises) pour les entreprises du



Fabrice Loher, président de Lorient agglomération, entouré de ses deux premiers vice-présidents, Alain Nicolozio et Ronan Loas.

Photo: Ouest-France

secteur du tourisme et de l'événementiel. L'État rembourse 50 % du coût de cette mesure, qui concernerait 600 entreprises sur le territoire. Coût pour l'agglomération : 285 000 €. Enfin, une enveloppe de 120 000 € est prévue pour soutenir les commerces dans les centres-villes et centres-bourgs. Les candidatures seront possibles jusqu'au mois d'octobre pour des projets à réaliser d'ici la fin 2020.

Troisième étape de la fusée, de nouvelles pistes sont d'ores et déjà évoquées pour la rentrée : 50 000 € pour des prestations d'expertise, de conseil aux PME ; 1 million d'euros pour consolider les fonds propres de PME locales stratégiques pour le territoire ; 200 000 € pour les cafetiers, hôteliers et restaurateurs à travers la distribution de bons d'achat pour leur approvisionnement auprès de producteurs locaux ; 1 million d'euros pour l'achat,

via une foncière de portage, d'une trentaine de locaux commerciaux sur cinq ans qui seraient remis en location avec des loyers adaptés.

## L'agglomération en bonne santé financière

Heureusement, la gestion financière saine du précédent mandat « sous l'effet de la contractualisation financière avec l'État » a laissé quelques marges de manœuvre à la nouvelle équipe. Les comptes administratifs qui retracent l'exécution du budget 2019 présenté lors de ce conseil communautaire en attestent. L'encours de la dette diminue (il s'élevait à 200,5 millions d'euros), le délai de désendettement s'améliore (3,3 années en 2019 contre 4,6 années en 2018), ainsi que l'épargne nette (15,36 millions). Et les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées.

« Cela permet de présenter un plan de relance un peu plus serein », note Dominique Le Voudec, du groupe minoritaire Lorient Agglomération, coopération terre et mer.

Si l'ancienne opposition communautaire s'était abstenue de voter les comptes administratifs, les élus de droite et du centre les ont approuvés. Pour deux raisons : « **Pouvoir utiliser l'excédent du budget 2019 pour financer le prochain**, explique Fabrice Loher. **Et ce n'est pas un mauvais compte objectivement.** » Il rappelle les « incertitudes » qui rendront la prospective financière des 2021 « pas si simples ». L'effet ciseaux est clair : « **Les dépenses, liées à la gestion de la crise sanitaire, augmentent ; les recettes baissent, nous privant de moyens pour l'avenir.** »

Nadine BOURSIER.

## Le conseil d'agglomération en bref

### Commissions

Cette deuxième séance du conseil de Lorient agglomération était encore un peu formelle, avec la mise en place d'instances comme la commission d'appels d'offres, ou les désignations de quatre commissions composées de dix-huit membres : attractivité économique, aménagement du territoire, transition écologique et ressources et finances.

Cette dernière est une création. « **On va avoir besoin que les élus réfléchissent à ces éléments d'équilibre budgétaire, à la prospective. La question financière est cruciale au temps de la crise sanitaire** », Fabrice Loher s'est engagé à attribuer la présidence de cette nouvelle commission à un représentant du groupe minoritaire.

### Trois syndicats en un

À la fin de l'année, les trois syndicats mixtes des Sage (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) des bassins-versants du Blavet, du Scorff et de l'Elle-Issole-Laita fusionneront pour plus d'efficacité sur la gestion de l'eau et avoir une politique cohérente avec les autres intercommuni-

lés. « **Une simplification** », résume Jo Daniel, vice-président chargé de l'eau.

### Territoire de référence

#### du handicap

Handicap innovation territoire, c'est le projet de « territoire inclusif de référence » que portent Lorient agglomération et ses trente-sept partenaires (dont Kerpage), depuis près de trois ans.

Une démarche dédiée à la prise en charge et à l'accompagnement des personnes handicapées, qui a valu à la collectivité d'être retenue par l'État. « **Ce projet sur huit ans vise à structurer un écosystème économique autour du handicap** » en accompagnant les entreprises innovantes. Télé-médecine, robotique, réalité virtuelle, création d'un centre d'expertises et de ressources (co-workHT) au centre de rééducation de Kerpage... Et il avance. Ce conseil a acté le financement du projet, à travers un accord de consortium. Les soixante-et-une opérations de ce projet, financé par Lorient agglomération et la Région, bénéficieront de subventions de l'État (via la Caisse des dépôts).

## Quel président pour le port de pêche ?

Lorient agglomération est l'actionnaire majoritaire de la Sem Lorient-Keroman, qui gère le port de pêche et l'aire de réparation navale. Fabrice Loher conservera-t-il Jean-Paul Solaro, issu des rangs de Norbert Métairie, à la présidence de Keroman ?

La question est « **en réflexion** », confie Fabrice Loher. « **L'idée n'est pas de changer pour changer. L'efficacité avant tout**, poursuit-il. **C'est important d'avoir un président de la Sem qui connaît bien les dossiers, dans le contexte du Brexit notamment.** »

On croirait le portrait de Jean-Paul

Solaro... Interrogé hier, celui-ci ne disait pas oui, il ne disait pas non non plus. Nul doute que le mois d'août sera le mois de la discussion entre les deux hommes. Jean-Paul Solaro a su imprimer sa marque à Keroman, dans le sillage du fort Maurice Benoit. Ça grimpe parfois sur les quais, mais il a aussi ses partisans.

Si Jean-Paul Solaro était choisi, n'étant plus élu lorientais, il faudra trouver la mécanique qui lui permettrait d'être membre du conseil d'administration de la Sem Lorient-Keroman. Par exemple, être détenteur d'une action suffirait.

## Horaires des marées

**Marées** : pleines mers à 0 h 19 (4,28 m) et 13 h 04 (4,21 m) ; basses mers à 6 h 35 (1,71 m) et 19 h 07 (1,74 m). Coefficients : matin 56, soir 54.  
**Porte écluse du bassin à flot** : 11 h 30-12 h.

**Liaison maritime Lorient Groix** : départs de Lorient à 7 h 30, 9 h, 10 h 15, 11 h 30, 16 h, 17 h 15, 18 h 30, 19 h 45. Départs de Groix à 7 h 30, 9 h, 10 h 15, 11 h 30, 16 h, 17 h 15, 18 h 30, 19 h 45.

## Urgences et santé

**Médecin de garde** : 15.  
**Pharmacie de garde** : 32.37.  
**SOS Médecins** : 02 97 21 42 42 (24 h/24).  
**Samu 56** : 15.  
**Pompiers** : 18.

**Police** : 17.  
**CHBS** : 02 97 06 90 90 (standard).  
**Le Ter** : 0 826 999 940 et 02 97 37 04 22.  
**Porte de l'Orient** : 02 97 64 80 00.

## Sellor

La société d'économie mixte de la Sellor, qui gère les ports de plaisance et des équipements touristiques (Cité de la voile, haras d'Hennebont...), change ses statuts pour compléter ses missions par la réalisation d'activités de conseil et d'accompagnement de projets, en réalisant notamment des études. Lorient agglomération est actionnaire majoritaire de cette Sem, en détendant 76,46 % du capital social.

# **ELECTIONS MUNICIPALES**

## Rivières : les candidats interpellés

Les responsables des sociétés de pêches des pays de Quimperlé et Concarneau interpellent les candidats aux municipales.

### Municipales 2020

« Vous avez eu l'occasion, lors de la publication d'articles relatifs aux assemblées générales de certaines de nos AAPPMA (Association agréée pour la pêche et la protection des milieux aquatiques), de relayer nos inquiétudes sur l'avenir des contrats territoriaux milieu aquatique portés par les agglomérations de Concarneau et Quimperlé, du fait, en particulier, de la baisse importante des subventions pour les actions cours d'eau. Cette baisse, déjà visible en 2020, risque d'être totale après l'arrêt des contrats avec l'Agence de l'eau en 2022 », écrivent dans un communiqué commun divers présidents d'associations (1).

En considérant « les difficultés rencontrées par les AAPPMA (baisse du nombre d'adhérents et de bénévoles) et l'engagement historique des intercommunalités, nous avons souhaité interpellier les candidats aux municipales sur la situation et nous leur demandons de s'engager, pour ceux qui seront désignés pour siéger dans les intercommunalités, en faveur des milieux aquatiques, politiquement et financièrement. »

#### « Les rivières : des atouts économiques »

Depuis « plus de vingt ans, des travaux d'entretien des cours d'eau ont été progressivement mis en œuvre en régie au sein des intercommunalités, en partenariat avec les associations. Cet engagement est venu relayer celui des pêcheurs, démarré au début des années 1970. »

Aujourd'hui, « tout le monde se satisfait de capitaliser autour des rivières. La pêche et la randonnée constituent de véritables atouts économiques pour les territoires, à travers des offres de tourisme vert de qualité. » Mais « nous arrivons aujourd'hui, dans une situation de réduction drastique des aides financières, entraînant déjà des réduc-



L'Isle.

| PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

tions de travaux. Avec la fin des contrats territoriaux milieux aquatiques en 2022, ce sera la fin des subventions de l'Agence de l'eau, et peut-être aussi de la Région et du Département. Logiquement, cette baisse ne peut qu'être compensée par une montée en puissance des financements locaux. [Pour] nous, il est impensable que la fin des contrats territoriaux milieux aquatiques entraîne l'arrêt des actions d'entretien des cours d'eau. »

Il sera, « demain, de votre responsabilité d'élu de décider de l'avenir de ces actions, traduction d'une véritable politique locale autofinancée en faveur de nos rivières, richesses de nos territoires et bien commun inestimable. Collectivement, nous formulons le vœu que ce message soit entendu, pour nos rivières, nos poissons et l'eau que chacun trouve à son robinet. »

(1) : Les signataires sont Charles-Henri Noblet, président de l'AAPPMA de Pont-Aven ; Xavier Nicolas, président de l'AAPPMA de Quimperlé, François Poincelet, président de l'AAPPMA de l'Aven et des Étangs de Rosporden ; Nicolas Le Naour, président de l'AAPPMA de Saint-Thurien ; Michel Even, président de l'AAPPMA de Scaër ; Ronan Le Bars, président de l'AAPPMA du Ster-Goz.



# Interpellé par les pêcheurs, Quimperlé Uni.e.s répond

● « L'interpellation des sociétés de pêche du pays de Quimperlé est malheureusement d'actualité. Les bassins-versants dits en bon état écologique pourraient, dès 2022 ne plus bénéficier des subventions de l'Agence de l'eau pour l'entretien des rivières. Les bons élèves pourraient donc être pénalisés, l'Agence concentrant à terme ses moyens financiers sur les territoires d'eau dégradés ». Elle rappelle que, « dans les années 60, la Laïta se mourait. Si aujourd'hui en son estuaire la conchyliculture est de retour, c'est dû au travail des sociétés de pêche qui ont alerté puis mis en œuvre l'entretien des cours d'eau. Une action aujourd'hui accompagnée par

Quimperlé Communauté ». La liste souligne que « le Syndicat de Bassin mène, depuis 2019, une étude pour évaluer ce patrimoine, la valeur socio-économique et environnementale du bon état des milieux aquatiques ». Et de conclure : « En l'absence de subventions des partenaires historiques de cette reconquête, Quimperlé Communauté devra poursuivre sa politique d'entretien des rivières et la financer. Nous serons très attentifs à maintenir les actions sur les milieux aquatiques, avec l'entretien des cours d'eau et des berges des rivières par nos services et les associations de pêche. Nous serons attentifs à la biodiversité sur les rives et espaces publics ».

## Rivières : « Uni.e.s pour Quimperlé » réagit

Pour la liste « Uni.e.s pour Quimperlé », « l'interpellation des sociétés de pêches est malheureusement d'actualité ».

Les bassins-versants « dits en bon état écologique, pourraient, à compter de 2022, ne plus bénéficier des subventions de l'Agence de l'eau (AELB) pour l'entretien des rivières. Les bons élèves pourraient être pénalisés, l'AELB concentrant, à terme, ses moyens financiers sur les territoires d'eau dégradés ».

La « conchyliculture est de retour dans la Laïta. Nous le devons au travail acharné des sociétés de pêche qui ont alerté les industriels, les pouvoirs publics et la société, puis mis en œuvre l'entretien des cours d'eau. Une action aujourd'hui accompagnée par Quimperlé communauté et ses agents dédiés aux contrats de rivières, subventionnés jusqu'à présent par l'AELB ».

L'Ellé et l'Isole, « rivières salmonicoles, apportent une richesse écologique à Quimperlé, permettant de nombreux usages, dont la pêche. Le Syndicat de bassin (SMEIL) mène depuis 2019 une étude pour évaluer ce patrimoine, la valeur socio-économique et environnementale du bon état des milieux aquatiques ».

En « l'absence de subventions des partenaires historiques de cette reconquête, Quimperlé communauté devra cependant poursuivre sa politique d'entretien des rivières et la financer ».

« Uni.e.s pour Quimperlé » sera « très attentif à maintenir les actions sur les milieux aquatiques, avec l'entretien des cours d'eau et des berges des rivières par nos services et les associations de pêche APP-MA. Nous serons également attentifs à la biodiversité sur les rives et espaces publics ».

**COVID-19**

## ***Les stations d'épuration à la loupe***

Alors que le virus se retrouve dans les selles des personnes infectées puis dans les eaux usées, une surveillance des stations d'épuration pourrait aussi permettre de détecter une montée en puissance de l'épidémie. « Le virus est détecté dans les eaux usées de façon très précoce par rapport à l'apparition des signes cliniques », explique Vincent Maréchal, virologue à Sorbonne Université.

Avec le laboratoire d'Eau de Paris, il a mis en place un suivi dans trois stations d'épuration de la capitale depuis début mars, qui a montré une hausse puis une baisse de la quantité de virus, en suivant l'évolution de l'épidémie. « Nous avons mis en place des points de prélèvement dans l'Est et à Clermont-Ferrand, et nous comptons élargir le réseau sur l'ensemble du territoire ».

# Ouverture des plages : Clohars-Carnoët doit encore attendre

● Une quarantaine de communes du Finistère sont autorisées, par décision préfectorale, à rouvrir certaines de leurs plages « à la baignade, la pêche à pied, la promenade, l'activité sportive et les activités nautiques ». Mais pas Clohars-Carnoët.

Une situation que ne s'explique pas vraiment Jacques Juloux, maire. « Je ne comprends pas. Je fais partie du groupe départemental, on est dans les clous du début à la fin ». Le premier magistrat, qui avait interpellé le Premier ministre, rappelait que sa demande avait été faite dès lundi. « On préférerait attendre pour que tout soit fait dans les formes ». Mais l'ouverture des plages de Clohars-Carnoët devrait toutefois intervenir dans les prochains jours. En effet, dans son communiqué, la préfecture précise que « ce processus se poursuivra dans les prochains jours ».

Interrogé ce mercredi soir, Sébastien Miossec, président de Quimperlé communauté, se voulait d'ailleurs optimiste. « On veut croire que ce sera dans les prochains jours ». À noter qu'à Riec-sur-Bélon, le dossier de demande de dérogation de la commune pour les plages et ports (Roz Bras et Bélon) ne partira, lui, que ce jeudi matin.



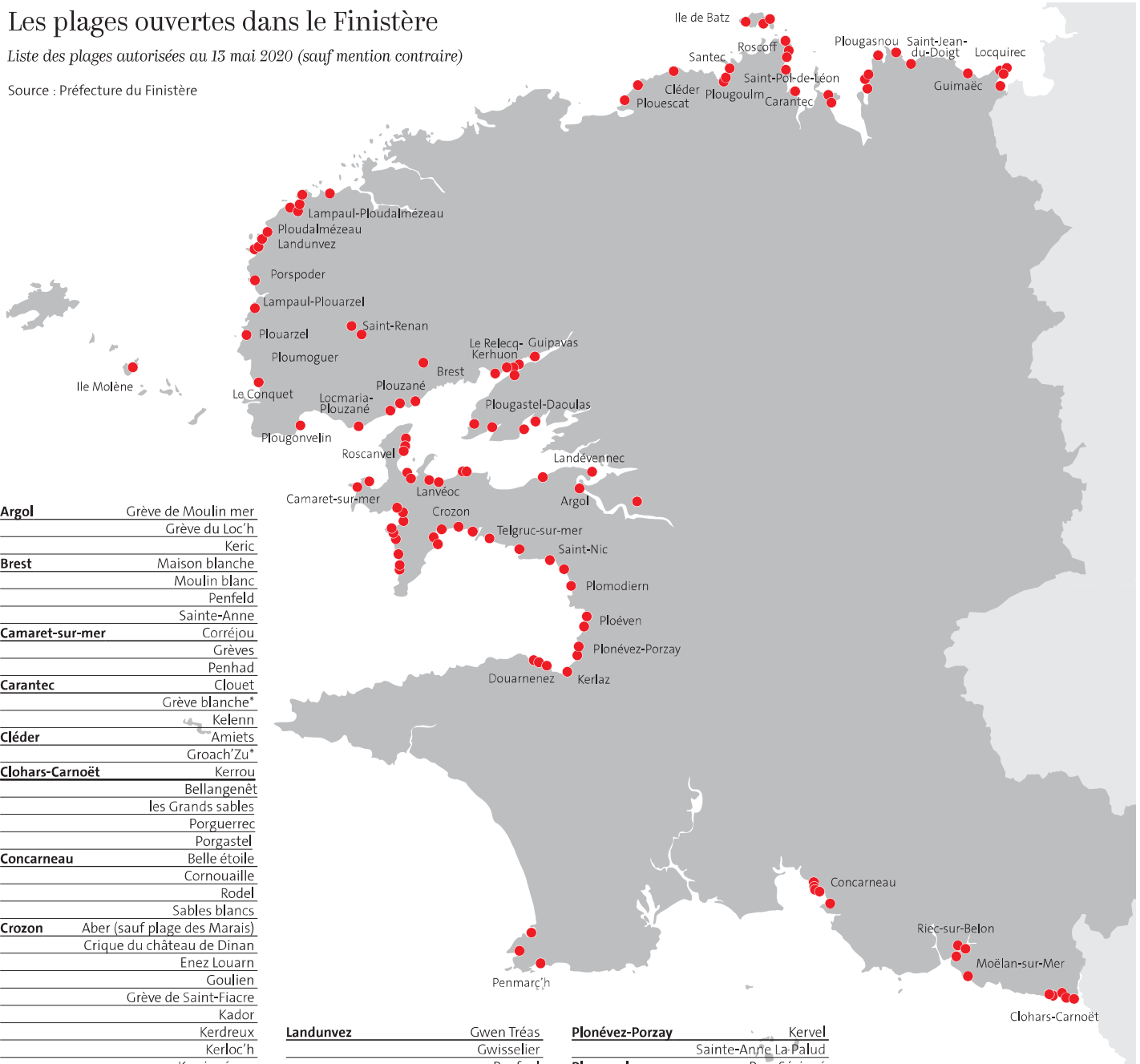
**Pour l'ouverture des plages à Clohars-Carnoët, comme ici celle du Kérou, il va falloir encore patienter.** Le Télégramme/  
Stéphane Guihéneuf

# La crise du coronavirus

## Les plages ouvertes dans le Finistère

Liste des plages autorisées au 15 mai 2020 (sauf mention contraire)

Source : Préfecture de Finistère



<b>Argol</b>	Grève de Moulin mer Grève du Loc'h Keric
<b>Brest</b>	Maison blanche Moulin blanc Penfeld Sainte-Anne
<b>Camaret-sur-mer</b>	Corréjou Grèves Penhad Clouët Grève blanche*
<b>Cléder</b>	Kelenn Amiets Groach'Zu*
<b>Clohars-Carnoët</b>	Kerrou Bellangenët les Grands sables Porguerrec Porgastel
<b>Concarneau</b>	Belle étoile Cornouaille Rodel Sables blancs
<b>Crozon</b>	Aber (sauf plage des Marais) Crique du château de Dinan Enez Louarn Goulien Grève de Saint-Fiacre Kador Kerdreux Kerloc'h Kersiguénou La Palue Le Fret Lostmac'h Morgat Porz Koubou Porzic Postolonnet
<b>Crozon</b>	Poul
<b>Douarnenez</b>	Tromel Dames Ris Sables blancs Saint-Jean
<b>Guimaëc</b>	Pol Roudou Velin Izella*
<b>Guipavas</b>	Moulin blanc Penn an Traon Grève blanche Le port Pors Reter
<b>Ile de Batz</b>	Plage proche du port
<b>Ile Molène</b>	Ris Trezmaouen
<b>Lampaul-Plouarzel</b>	Gouérou
<b>Lampaul-Ploudalmézeau</b>	Trois moutons
<b>Landévennec</b>	Estuaire Le Loc'h Le Pal Rade de Brest

<b>Landunvez</b>	Gwen Tréas Gwisselier Penfoul Trémazan
<b>Lanvéoc</b>	Grève Le Loc'h Le Stang Plage Run ar C'hrank Blancs Sablons
<b>Le Conquet</b>	Pors Liogan Camfrout Moulin blanc
<b>Le Relecq-Kerhuon</b>	Passage Sables rouges Stear
<b>Locmaria-Plouzané</b>	Porsmilin Portez
<b>Locquirec</b>	Fond de la baie Moulin de la Rive* Palud Port-Pors ar Viliec Sables blancs* Kerfany-lès-Pins
<b>Moëlan-sur-Mer</b>	Trénez
<b>Penmarc'h</b>	La Joie Pors Carn Steir
<b>Ploéven</b>	Ty Anquer
<b>Plomeur</b>	La Torche
<b>Plomodiern</b>	Lestrevet Pors ar Vag

<b>Plonévez-Porzay</b>	Kervel Sainte-Anne La Palud
<b>Plouarzel</b>	Pors Sévigné Porsman Ruscumunoc Kerdéniel Porsguen Tréompan Menfig Porsmeur-Porsguen Poulfoen*
<b>Ploudalmézeau</b>	Port Blanc Primel Saint-Samson Terenez Ty Louzou
<b>Plouescat</b>	Caro Lauberlac'h/Four à Chaux
<b>Plougasnou</b>	Passage Porsgwenn Tinduff/Pen al lann
<b>Plougastel-Daoulas</b>	Trez Hir Enez Glaz* Gouillec Toul an Ouch
<b>Plougonvelin</b>	Porsmoguer / Kerhornou
<b>Plougoum</b>	Dellec Minou Sainte-Anne
<b>Plouzané</b>	Colons Dames Melon
<b>Porspoder</b>	

<b>Riec-sur-Bélon</b>	Questélan Saint-Léger
<b>Roscanvel</b>	Plage Ponscorff Postermen
<b>Roscoff</b>	Grande grève Laber Perharidy Roch Kroum* Sainte-Barbe Saint-Luc* Traon Erch
<b>Rosnoën</b>	Grèves
<b>Saint-Jean-du-Doigt</b>	Plage
<b>Saint-Nic</b>	Pentrez
<b>Saint-Pol-de-Léon</b>	Saint-Anne Kersaliou Grève Kerigou (Pointe St-Jean)
<b>Saint-Renan</b>	Lac de la Comiren Lac de Ty Colo
<b>Santec</b>	Dossen Prat Pouldu* Theven*
<b>Telgruc-sur-mer</b>	Trez Bellec

\*à partir du 16 mai



### Les ports de Clohars dans l'attente

Par arrêté préfectoral, le redémarrage de l'activité des ports est conditionné à l'élaboration d'un protocole sanitaire portuaire. Une demande a été transmise au Préfet. Les usagers doivent encore patienter.

**LE SAVIEZ-VOUS ?**  
VOUS RECEVEZ LE JOURNAL 7J/7,  
VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN ACCÈS  
NUMÉRIQUE GRATUIT



# Quimperlé

La rédaction de Quimperlé

09 69 36 05 29, n°lecteur (prix d'un appel local)

quimperle@letelegramme.fr

9, rue Mellac

facebook.com/letelegramme.quimperle

Contactez-nous



Les plages du pays de Quimperlé vont rouvrir dès ce vendredi matin. Archives Télégramme/ David Cornier

# Les plages rouvriront ce vendredi dans le pays de Quimperlé

Les premières autorisations délivrées mercredi par le préfet ne concernaient pas le pays de Quimperlé à la grande surprise de certains élus. Mais les plages du secteur pourront rouvrir dès ce vendredi au grand soulagement des habitants qui pourront fouler à nouveau le sable, sans craindre une contravention.

**Cyril Bottollier-Lemallaz, Patrick Hernot**

● Ça y est, cette fois, c'est la bonne ! Le député Erwan Balanant

a publié ce jeudi, en fin d'après-midi, sur Twitter, une partie de la liste des nouvelles plages autorisées à ouvrir dans le Finistère, dont celles du pays de Quimperlé.

#### Dès ce vendredi matin

Les plages de Questélan et Saint-Léger, à Riec-sur-Bélon, Kerfanylès-Pins et Trénez, à Moëlan-sur-Mer, et celles du Kerrou, Bellangenêt, les Grands sables, Porguerrec et Porgastel, à Clohars-Carnoët, sont ajoutées à la liste

« Elle ne peut se faire que si chacun adopte un comportement citoyen »

des 40 premières communes autorisées à rouvrir leurs plages, dévoilée mercredi 13 mai par la préfecture du Finistère. Elles pour-

ront rouvrir dès ce vendredi matin. « Une grande satisfaction », soufflé Jacques Juloux, le maire de Clohars-Carnoët, qui confirme l'information. L'édile espérait faire partie de la première vague, qui n'a finalement consacré que les plages du nord et de l'ouest du département. Il se dit ravi du « concept de plage pour tous » désormais en vigueur. Il rappelle néanmoins « la grande rigueur » dans son application : « Elle ne peut se faire que si chacun adopte un comportement citoyen ». Si la bronzzette sur la serviette est autorisée, le maire rappelle les différentes règles en place : « Les plages sont ouvertes de 7 h à 19 h, pas d'alcool, pas d'animaux domestiques, pas de pique-niques, pas de sports de contact, que des pratiques individuelles, y compris dans l'eau. Les groupes sont limités à six personnes ».

#### Des plages « dynamiques » à Riec et Moëlan

Un accueil tenu par les associa-

« Trois médiateurs communaux des services des sports seront sur place »

tions Kerou-beach et des Givrés du Pouldu pourront aiguiller les promeneurs sur les plages cloharsiennes, tandis que des médiateurs aideront tout un chacun à respecter les différentes règles. « Trois médiateurs communaux des services des sports seront sur place, tout comme des personnels des centres aquatiques pour les plages d'intérêt communautaire. En revanche, ils n'auront aucune mission de surveillance de baignade ». Les plages de Riec-sur-Bélon seront aussi accessibles, mais en mode « dynamique ». En clair, il ne sera pas possible de s'étendre sur le sable. « Ce sont des petites plages

appréciées pour les baignades et souvent recouvertes à marée haute », précise le maire Sébastien Miossec qui se félicite de « redonner accès au littoral ». Mais sous certaines conditions. Les promenades et baignades sur les plages seront autorisées chaque jour, de 7 h à 19 h 30. « Les pique-niques, les fêtes et les rassemblements sont interdits », prévient le maire. Les plages de Moëlan-sur-Mer seront également « dynamiques » et ouvertes de 8 h à 20 h. « Chacun

« Chacun doit prendre ses responsabilités en ces temps de pandémie »

doit prendre ses responsabilités en ces temps de pandémie », déclare le maire Marcel Le Pennec.